



INITIATIVES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (IES)
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme à capital variable
Siège social : Le Périscope – Parc technologique du Canal
7 rue Hermès
31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
417 645 595 RCS Toulouse

05 61 75 12 97
accueil@ies.coop
<https://www.ies.coop>

RAPPORT DE GESTION
du Conseil d'Administration de la SCIC
de finance solidaire IÉS

Assemblée Générale Ordinaire
du 24 juin 2021

2020, une année dégradée

Cette année particulière a été marquée par un faible niveau d'investissement.

Le montant faible de la collecte n'a pas contrebalancé le montant des demandes de remboursement ce qui a occasionné pour la deuxième fois la diminution du capital social et impacte les fonds propres d'IéS.

Le résultat d'exploitation s'est dégradé à cause de la diminution de la subvention européenne (FEDER) mais ce résultat a pu être compensé par le maintien de résultats financiers et du portefeuille positifs.

Ainsi la valeur de la part sociale qui sera actée par la clôture des comptes se maintient légèrement au-dessus de sa valeur nominale.

Au-delà de ce bilan, IéS a su accompagner les projets financés pendant cette crise sanitaire et économique en leur offrant la possibilité de différer des remboursements à titre gracieux.

Comme tout acteur de la vie économique IéS a dû s'adapter à ce nouveau contexte et réfléchir sur les modalités de relance de ses activités.

L'engagement des bénévoles et des salariées a permis de garder le cap, qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Éric JOURDAIN
Président Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' and 'J' followed by a horizontal line.

TABLE DES MATIÈRES

1	LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020	4
1.1	Evolution du projet coopératif d'IÉS :	4
1.2	Rappel des objectifs et points clés de l'année	4
1.3	L'activité 2020.....	16
1.4	La collecte de l'épargne	34
1.5	Les équipes de la coopérative et son organisation	31
1.6	Les objectifs pour 2021.....	34
2	EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS	36
2.1	Examen des comptes.....	36
2.2	Propositions d'affectation du résultat.....	38
2.3	Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....	38
3	CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DU COMMERCE	39
4	ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ	40
4.1	Liste des mandats et fonctions	40
4.2	Nomination et renouvellement des administrateurs	41
4.3	Nomination de nouveaux censeurs.....	42
5	RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	42
6	PROJETS DE RÉSOLUTIONS	43

Annexe : Tableau des résultats des 5 derniers exercices

1. LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

1.1 Evolution du projet coopératif d'IéS :

Notre projet coopératif en quelques lignes de rappel :

IéS est née il y a 20 ans de la volonté de citoyens de contribuer eux-mêmes directement à la création d'emplois locaux durables pour que chacun devienne un acteur au service du développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi au niveau local. Ainsi, IéS participe à la vie de son territoire et contribue au développement d'une économie solidaire.

IéS est un projet citoyen où les sociétaires se regroupent autour des valeurs de réappropriation des enjeux socio-économiques :

- *Impact direct par un financement local d'entreprises sans intermédiaire*
- *Ancrage territorial*
- *Dynamique d'investissement désintéressée (réinvestissement des dividendes dans l'entreprise IéS) mais différente du don et de recherche de plus-value financière*
- *Accompagnement d'entreprise.*

En rapprochant les individus, en mutualisant les compétences, en donnant à chacun la possibilité d'agir à titre personnel, IéS apporte des réponses concrètes et efficaces. Elle mise sur l'engagement, la proximité et les circuits courts de financement pour défendre une économie responsable, ancrée sur le territoire, soucieuse de l'homme et de l'environnement.

En 2020, nous avons continué à œuvrer pour qu'IéS soit un projet partagé par l'ensemble de ses parties prenantes et de ses sociétaires.

Cette mise en œuvre se traduit par une vie coopérative riche de temps de rencontres à destination des sociétaires localement ou régionalement mais aussi avec les partenaires publics et privés de notre écosystème et les entreprises financées.

L'organisation au service du projet coopératif mise en place depuis 2018 est aujourd'hui installée avec les groupes locaux, les commissions ou groupes de travail thématiques, le Groupe Régional d'Animation et de Coordination (GRAC) et le Conseil d'Administration. Aujourd'hui et progressivement, l'objectif est d'assurer une représentation partagée dans ces différentes instances des groupes locaux.

Tous ces éléments sont liés dans la finalité d'IéS, qui est un outil d'implication dans la vie économique locale ouvert à tout un chacun-e. Pour que chacun-e puisse agir selon ses moyens, ses envies et ses disponibilités et ainsi contribuer au développement local.

1.2 Rappel des objectifs et points forts de l'année

1.2.1 Rappel des objectifs proposés pour 2020

Pour 2020, les objectifs étaient centrés la consolidation et le développement de l'activité. Ces objectifs ont évolué au cours de l'année vers une adaptation au contexte sanitaire qui s'est imposé à nous.

Les objectifs pour 2020 étaient les suivants :

- le développement à l'Est et la couverture progressive de la Région avec la volonté de créer un poste sur Montpellier à l'aide de ressources nouvelles à trouver
- la recherche de diversification des activités et ressources
- l'appui à l'animation et au développement des groupes locaux, le développement des outils de travail à distance et des formations à destination des coopérateurs
- le renforcement de l'organisation du pôle entreprise entre référents locaux et coordination régionale et la mise en œuvre d'un groupe projet sur la « recherche de projets »
- le suivi du plan d'action « collecte » défini en 2019
- la pédagogie sur le modèle économique, l'uniformisation des outils de prévision, la veille sur les équilibres économiques et adaptations éventuelles de la stratégie d'investissement
- la structuration de la commission partenariat, le développement de l'approche commerciale et la réalisation de cartographies des partenaires
- le lancement d'une phase 2 pour le groupe de travail « impact social » à travers une démarche qualitative sur la mesure de l'impact au-delà d'indicateurs quantitatifs mais aussi

l'analyse de l'impact social des entreprises financées par IÉS et la réflexion sur la stratégie d'IÉS et les pratiques à moyen terme

- la poursuite des travaux sur la communication notamment sur de nouveaux outils de promotion, les messages clés et le renforcement de la présence digitale

1.2.2 Les points clés en 2020

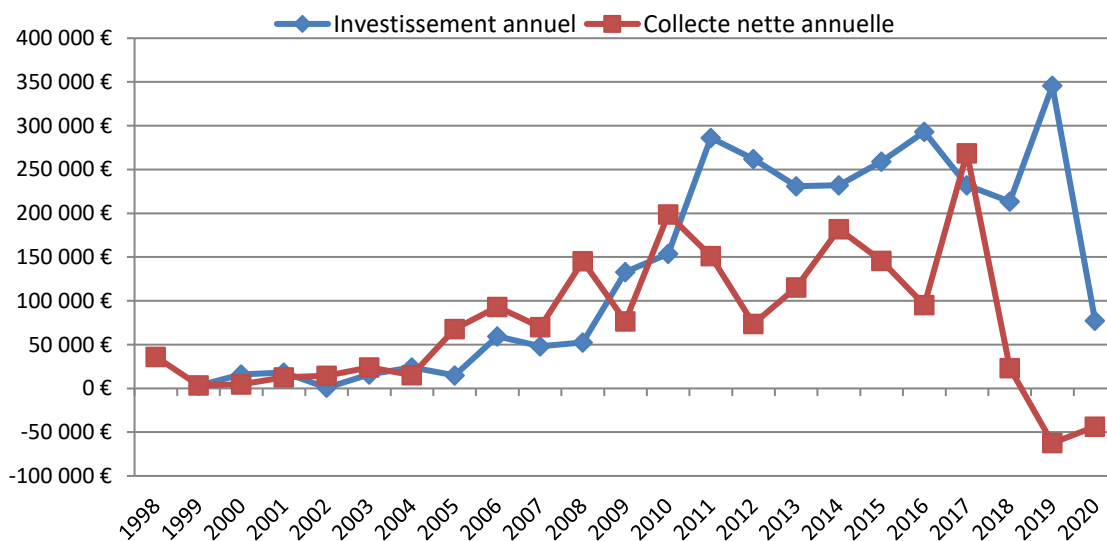
On retiendra de 2020 un recul du niveau d'engagement financier et surtout du niveau d'investissement annuel (après une forte croissance en 2019) et pour la deuxième année consécutive une baisse du capital liée principalement à une baisse de la collecte brute à un niveau exceptionnellenent bas. 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a pu contribuer aux évolutions constatées sur l'année sur l'activité de financement mais aussi sur la collecte.

La collecte brute de fonds est en net recul également et atteint un niveau historiquement bas : 38 380 € en 2020 contre 110 656 € en 2019 et un niveau moyen de souscription proche de 200 000 € entre 2012 et 2017. Le niveau de remboursements de parts quant à lui recule également pour atteindre 82 004 € en 2020, contre 173 736 € en 2019 ce qui ne permet pas de maintenir la collecte nette à un niveau positif (solde entrées - sorties de souscriptions). Pour la deuxième année consécutive, IÉS connaît ainsi une baisse de capital de 43 624 €, un niveau moins important qu'en 2019 (63 080 €). Le capital d'IÉS s'établit ainsi à un montant net cumulé de 1 711 824 € au 31 décembre 2020.

Le niveau d'investissement financier dans les entreprises est exceptionnellenent bas en 2020 : 77 500 € dans 5 entreprises, contre 345 671 € dans 16 entreprises en 2019 et 213 600 € dans 11 entreprises en 2018. Notons que l'année 2019 avait été exceptionnelle en termes de niveaux d'investissement, avec peu de possibilité de report sur 2020. On constate également un niveau d'engagement sur l'année de 217 600 €, soit une baisse de 24% par rapport à l'année précédente.

Globalement, 2020 présente une tendance globale à la baisse qui peut s'expliquer en partie par une année marquée par la crise COVID.

Néanmoins, nous pouvons identifier une problématique qui devient structurelle sur thème de la collecte. Sur le thème du financement, une question se pose également sur la capacité à concrétiser les engagements (transformation des projets acceptés en comité d'engagement en financement réalisés) mais aussi à capter les projets de l'ESS sur le territoire.



FOCUS SUR LES IMPACTS DU COVID :

La crise sanitaire a eu des impacts multiples, directs et indirects sur l'activité d'IÉS.

Concernant l'organisation interne, IÉS a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et la communication digitale. Il n'y a pas eu ou très peu d'événements en présentiel, ce qui a eu un impact sur la vie coopérative, la dynamique des groupes locaux et la recherche de nouveaux coopérateurs personnes physiques. En parallèle, les coopérateurs des groupes locaux se sont concentrés sur l'accompagnement des entreprises en portefeuille.

Concernant les entreprises financées, les impacts de la crise ont été limités par les dispositifs d'urgence mis en place par l'Etat, mais ils restent réels pour certaines d'entre elles : 1/3 des entreprises financées ont souhaité un report des remboursements des en-cours et 13% d'entre elles pour plus de 6 mois (dont les RJ déjà en cours). Les difficultés de ces entreprises se traduisent par une augmentation du niveau de risque du portefeuille d'IÉS en 2020.

Sur les financements, les impacts de cette crise se caractérisent par :

- un recul du nombre de primo accueils en lien notamment avec l'absence d'événements de l'ESS ou de rencontres de porteurs de projets.
- De plus en plus de demandes ou de prises de contacts par des entreprises avec des fonds propres dégradés (au seuil d'alerte) donc des financements plus risqués et pour certains non garantissables
- une baisse des engagements, le report ou l'arrêt de certains projets, ou encore d'autres projets partis à la concurrence ou sur des dispositifs attractifs mis en place par les pouvoirs publics pour répondre aux besoins des entreprises face à la crise.

Les équilibres financiers d'IÉS ont été, quant à eux, partiellement affectés par cette crise. IÉS présente un résultat net négatif de - 59 190 € pour 2020, contre 4 654 € en 2019.

Ce résultat fortement négatif et en recul par rapport à 2019 s'explique en partie par un événement exceptionnel qui n'est pas dû à la crise : il s'agit du remboursement d'une subvention du Feder, considérée comme indue à hauteur de 24 957,25 €. Parallèlement, les charges d'exploitation sont assez stables, avec le double effet de la hausse des frais de personnel compensée en partie par la baisse des frais déplacement en lien avec la crise COVID.

En dépit des reports d'échéances de remboursements accordées aux entreprises financées dans le cadre du COVID (qui représentent un manque à gagner d'environ 5K€ en 2020 pour IÉS), les produits financiers progressent en 2020, portés par le niveau élevé de financements réalisés en 2019. Ainsi, le résultat financier s'améliore à +4k€ en 2020 contre -22k€ en 2019.

Notons que les résultats de 2019 comme 2020 présentent des éléments exceptionnels (pour 2019 un résultat légèrement positif lié pour 75k€ à l'activation de la garantie BPI ; pour 2020 un résultat lourdement négatif avec l'impact de l'indu Feder), mais de manière commune et structurelle, on constate un déficit de revenus pour couvrir les charges, en particulier depuis que IÉS n'a plus accès aux fonds européens. Ces chiffres mettent en lumière la nécessaire réflexion autour de l'évolution du modèle économique d'Iés.

Ainsi, l'enjeu des prochaines années reste la capacité à trouver un équilibre économique et financier par la diversification des activités, la consolidation des ressources issues des subventions, le développement de l'activité de financement, mais aussi à générer des plus-values afin de compenser les pertes et provisions et enfin à maintenir notre capacité d'intervention dans les entreprises à travers une collecte suffisante et l'accroissement de nos fonds propres.

L'année 2020, avec des points positifs mais aussi d'importantes difficultés, témoigne de la nécessité de faire évoluer le modèle économique d'IÉS. Ces réflexions ont conduit à lancer en 2020 un accompagnement via un DLA qui s'est concrétisé début 2021.

Travail sur le modèle économique d'IéS avec le lancement d'un DLA

LES OBJECTIFS DU DLA

Axe 1: A partir de l'état de réflexion et des contraintes juridiques et fiscales de la structure actuelle :

- Identification des différents leviers permettant de collecter plus de fonds
- Confrontation des possibilités avec le projet de la structure et les incidences juridiques et fiscales qui en découlent
- Accompagner à la mise en œuvre de la stratégie retenue

Axe 2: A partir de l'état des lieux de la réflexion, de la stratégie globale de la structure et de son modèle économique actuel :

- Accompagner la structure à diversifier ses ressources de fonctionnement
- Accompagner la structure à diversifier ses activités pour faire évoluer le modèle économique

LES RESULTATS

Sur l'axe 1 :

1/ Dispositif « Madelin » et avantage fiscal aux personnes physiques

Finacoop identifie qu'IéS est éligible au dispositif Madelin : ainsi les souscripteurs d'IéS peuvent bénéficier de ce dispositif et donc d'une réduction d'impôts sur le revenu de 25% de la valeur des parts prises au capital d'IéS. Finacoop ajoute que le dispositif est également éligible à la prise de titres participatifs éventuellement émise par la SCIC.

2/ Les Offres publiques de titres financiers en coopérative

Concernant les parts sociales : Dans le cas d'une offre faite au public inférieure à 8 millions d'euros, il est nécessaire de réaliser certaines formalités. En effet, nous devons au préalable à l'OPTF déposer un DIS (Document d'Information Synthétique) : un DIS coopérative pour les parts sociales et un DIS ordinaire dans cas d'émission de titres participatifs.

3/ Les obligations liées à une société de financement

Finacoop rappelle qu'il est nécessaire de vérifier l'identité du client avec sa pièce d'identité, ce qui fera évoluer nos procédures de souscription.

La désignation d'un référent Tracfin au sein d'IéS est également nécessaire.

4/ La question du mécénat

Finacoop confirme que les dispositions relatives au mécénat ne concernent que les organismes sans but lucratif. Si IéS souhaitait en bénéficier il faudrait créer une structure ad hoc type association.

5/ Règles liées au bénévolat dans une SCIC

Le don des bénévoles à IéS sous forme d'abandon de leurs frais ne peut donner lieu à des reçus fiscaux dans le cadre d'IéS, car nous ne sommes pas une OSBL.

Sur l'axe 2 :

5 ateliers ont été réalisés entre février et avril 2021 et deux autres sont prévus en mai 2021. Les 3 premiers ateliers ont été réalisés avec Océan Bleu, et les 3 derniers avec Finacoop.

Un travail sur les offres actuelles d'IéS a été réalisé et a permis d'identifier les différents couples offres ⇔ clients / usagers proposés :

- Offre 1 : le financement en fonds propres des entreprises et associations en phase de création ou de développement
- Offre 2 : à destination des citoyens qui souhaitent contribuer au développement de projets responsables et éthiques, cette offre leur permet d'investir leur temps ou leur argent via ce que propose IéS.

- Offre 3 : Animation de l'Economie Sociale et Solidaire, à destination des collectivités territoriales, et des partenaires, principalement ESS, mais aussi économiques.

Sur chaque couple offre/ client, le groupe de travail a positionné l'offre de IéS par rapport à ses concurrents (en fonction de différents critères, et selon un point de vue interne à IéS).

Ensuite, un travail d'enquête a été réalisé par les participants auprès de non-clients (dans des cibles définies) pour mieux les comprendre et identifier leurs difficultés et leurs besoins, à travers ces retours mais aussi à travers un parcours du client chez IéS : étude de chaque étape et identification des difficultés potentielles pour le client.

La suite du travail avec Finacoop a porté sur un recensement des compétences et des forces d'IéS pour construire des propositions d'activités génératrices de revenus pour IéS.

De l'ensemble de ce travail, trois propositions ressortent et doivent être approfondies :

- Sous-traitance d'instructions et/ou analyse financière à destination de collectivités territoriales ou de fonds d'investissement éthiques,
- Formation et conseil/ accompagnement en amont
- Réponses aux appels d'offres et appels à projets

L'impact social de la coopérative : comment l'évaluer et le mesurer ?

• Contexte de la démarche

Dans le contexte d'un mouvement général au sein de l'ESS (et ailleurs) sur le sujet de l'impact social et de démarches lancées au sein de Toulouse Métropole, IéS a décidé de se saisir de cette question à travers le lancement d'un groupe de travail début novembre 2019.

Devant l'étendue très vaste de la question, et après exposés des attentes et motivations de chacun dans le groupe, la décision a été prise de travailler à court terme sur une première phase :

- Revue bibliographique des démarches et évaluations en cours et accessibles
- Commencer par des indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) relatifs aux activités propres à IéS, simples à prospecter/rassembler, de façon à ne pas alourdir la démarche et en faciliter l'appropriation en interne IéS.
- Ensuite, aborder les questions relatives à la communication interne/externe de ce travail, aux conséquences sur IéS proprement dit (stratégies, fonctionnement etc ...), ainsi qu'aux entreprises financées

• Les objectifs de la démarche : pourquoi mesurer son impact social ?

La charte d'IéS promeut les valeurs d'Utilité Sociale, de Solidarités de proximité et de Citoyenneté économique pour consolider des emplois locaux (notamment pour les publics les plus fragiles) en soutenant des entreprises ou des associations qui innovent dans les activités, les formes de financement et les modes de fonctionnement.

La MISS (Mesure d'Impact Social et Solidaire) a pour but d'évaluer la stratégie, les pratiques et les résultats d'IéS en cohérence avec les valeurs et les objectifs de sa charte.

- ➔ Valider la cohérence des actions/ nos résultats avec les valeurs d'IéS
- ➔ Valoriser :
 - En interne :
 - Auprès des bénévoles
 - Transversalité entre les groupes locaux
 - Auprès des sociétaires pour mettre en valeur l'intérêt de cet engagement financier
 - En externe :

- Capturer de la collecte et des sociétaires qui s'engagent bénévolement au sein de la coopérative
- Faciliter l'accès à des subventions via les collectivités, et le soutien d'autres personnes morales
- Affirmer notre positionnement singulier

→ Améliorer :

- En fonction des retours quantitatifs
- Retours d'expériences liés aux qualitatifs (sondages, questionnaires)

Notons également que c'est une démarche qui se généralise au sein de l'ESS, portée par les collectivités et les institutions, et dans le monde de l'entreprise en général, pour mettre en avant les atouts sociaux. Il va devenir une évidence de justifier son impact social et environnemental. C'est donc une mesure à la fois nécessaire (évolution du contexte du monde économique) et logique dans le cadre de notre activité et de nos principes fondateurs.

• **Point sur la démarche : où en est-on ?**

La MISS se donne pour objectif de mesurer les différents types d'impacts d'IéS :

1. Impact sur les entreprises (financement, instruction et accompagnement)
2. Impact des entreprises sur la société/ l'environnement
3. Impact des groupes locaux sur leur environnement local
4. Impact sur les sociétaires/ bénévoles

Impact sur les entreprises

- **Action réalisée** : des données quantitatives axées sur les outils financiers d'IéS avec une identification des indicateurs pertinents en termes d'information mais aussi de faisabilité. **Cf Tableau ci-dessous**
- **Actions à réaliser** : un questionnaire qualitatif axé sur la plus-value apportée par les bénévoles aux porteurs de projets lors de l'instruction et de l'accompagnement est en projet en collaboration avec la commission I&A pour aboutir en 2021.

Impact des entreprises sur la société/ l'environnement

- **Action à réaliser** : un questionnaire qualitatif axé sur l'impact des entreprises elles-mêmes est à l'étude (a priori intégré dans le questionnaire mentionné précédemment).

Impact des groupes locaux sur leur environnement (activités hors I&A des Groupes locaux d'IéS)

- **Actions réalisées** : Enquête réalisée à partir de janvier 2020 auprès de tous les GL existants à cette date. Année de référence 2019. Réponses de tous les GL. Dépouillement et rédaction au printemps 2020. Synthèse des retours autour de 6 grands thèmes : Activités avec les Collectivités territoriales – Activités avec les réseaux d'acteurs territoriaux de l'ESS et/ou de la finance solidaire – Activités avec différents réseaux d'entrepreneurs et d'entreprises – Activités avec les incubateurs, pépinières etc. – Salons, Événements et manifestations spécifiques – Activités ciblées grand public et rencontres de coopérateurs ouvertes à l'extérieur.
- **Actions à réaliser** : Collaborer avec la commission Partenariat pour mettre au point une démarche d'évaluation des impacts de ces activités (par exemple la mesure de l'effet de levier sur les autres acteurs de l'ESS).

Impact sur les coopér'acteurs (sociétaires/ bénévoles)

- **Actions réalisées** : Enquête réalisée à l'automne 2020 (140 questionnaires diffusés et 37 réponses reçues).
- **Faits marquants** : un nombre important d'heures de bénévoles (4700 h révélées par ce sondage sur 37 réponses, soit une moyenne de 130 heures annuellement par bénévole) ; de nombreuses actions diversifiées en compétences. Malgré la faiblesse de l'échantillon, l'analyse statistique interroge sur l'interactivité entre ces actions et les bénéfices qu'IéS pourrait en tirer pour son efficacité et son développement.

→ Actions à réaliser :

- Appropriation de la démarche par les groupes locaux
- Eventuellement une extension aux coopérateurs non impliqués dans le fonctionnement d'IéS
- Tirer parti pour le fonctionnement d'IéS des faits marquants ci-dessus

Le groupe de travail voit la nécessité d'engager rapidement une communication autour de l'impact social d'IéS en interne, mais aussi en externe vers nos partenaires (nos parties prenantes externes) en s'appuyant sur un référentiel et des indicateurs.

Le groupe enfin s'interroge sur la meilleure manière d'intégrer nos parties prenantes, concernées à la fois par les aspects financiers et par les actions hors financement, dans cette démarche. Ces réflexions posent également la question de la complémentarité avec nos partenaires et pourraient faire émerger des possibilités de diversification d'activités.

Premiers indicateurs quantitatifs :

Objectif	Indicateur	Indicateurs 2019	Indicateurs 2020	Pertinence / Commentaires
Effet de levier	Part des structures financées sans exigence de garantie personnelle	100 %	100 %	Pas de prise de risque supplémentaire des porteurs de projets en bénéficiant d'un financement IéS
	Moyenne du différé de remboursement	15 mois	18 mois	Financement complémentaire aux autres types de financement permettant de faire un effet de levier sur la dette
	Part des financements non fléchés (permettant de répondre à des besoins non couverts : investissements immatériels, BFR)	100%	100%	Accompagnement du projet dans sa globalité notamment avec de l'immatériel et de l'exploitation moins « palpables »
Répondre à des besoins de financement spécifiques pour des projets de l'ESS	Durée moyenne de présence d'IéS comme financeur dans les entreprises actuellement en portefeuille	47 mois	46 mois	Positionnement en fonds permanents sur du moyen-long terme permettant une présence auprès de l'entreprise sur la durée
	Part des coopératives dans les investissements annuels (en montant // en nb)	33% // 38%	63% // 75%	Apports sur du moyen-long terme et en quasi-fonds propres non dilutifs
	Financement d'entreprises en création (en nb et en %)	7 soit 39%	5 soit 100%	Financement de structures coopératives Financement d'entreprises en création
IéS accompagne la mise en œuvre des projets Pérennité des entreprises accompagnées par IéS	Part des entreprises accompagnées par IéS	100%	100%	Appui pendant toute la durée du financement
	Nombre d'entreprises du portefeuille en liquidation sur l'année	4	1	Logique d'effet miroir et rôle d'investisseur différent du rôle de prêteur Suivi de l'entreprise régulier en raison notamment du rôle d'associé minoritaire
Favoriser la création d'emplois	Nombre d'emplois portés par les entreprises en portefeuille	960	925	La création d'emplois fait partie de l'essence d'IéS
Rayonnement de la finance solidaire	Evolution annuelle du nombre de coopérateurs	+27	+18	
Engagement citoyen	Nombre d'heures passées annuellement par bénévole en moyenne (sondage)		130h	

Le projet transfrontalier avec l'Aragon

Ce projet a pour objectif le partage sur la finance citoyenne et l'accompagnement de projets à travers des expérimentations. Il a été mis en attente en 2020 en raison de la crise sanitaire et devrait reprendre au deuxième semestre 2021 ou en 2022.

Une Commission Stratégie & Finances active : modèle économique, outils de prévisions et pédagogie

Rappel : Le modèle économique de la SCIC est structuré autour de 2 grands thèmes : le fonctionnement et le portefeuille d'investissement qui se doivent d'être équilibrés et consolidés. L'équilibre ou le déséquilibre de l'un et l'autre de ces axes joue sur l'équilibre global de la SCIC.

La Commission Stratégie & Finances a une action transversale qui se structure autour d'actions régulières centrées sur la stratégie financière, le suivi de la stratégie d'investissement et la recherche constantes de nouvelles ressources de fonctionnement et des actions plus ponctuelles liées à des problématiques particulières.

On peut noter en 2020 un focus des travaux sur les questions de modèle économique :

- Poursuite des travaux du PMT et sa mise à jour de ses variables en fonction de la crise
- Adaptation et diversification de l'offre de financement / offre aux associations et réflexions sur des nouveaux outils financiers
- Analyse des tendances du marché
- Ingénierie financière autour des mécanismes de collecte et analyse du risque de décollecte

Prospective 2021 :

- Impacts économiques à la suite des décisions du DLA sur la diversification
- Suivi du PMT (Plan à Moyen Terme) et mise à jour avec le suivi du portefeuille et de l'application de la stratégie d'investissement
- Calcul et analyse de la valorisation à l'entrée : prime d'émission.
- Etude sur la possibilité de décalage de la clôture des comptes d'IÉS.

Outre les travaux récurrents sur l'élaboration et le suivi des budgets, le suivi de la trésorerie et autres suivis de gestion financière (comptes et contrôle de gestion), les sujets discutés et avancés ont porté sur :

- Utilisation des Prêts Participatifs et déploiement de l'offre :
 - Modalités de la prime en fonction des résultats à la sortie ; rédaction d'un contrat-type
 - Cadre d'utilisation des Prêts Participatifs en comparaison avec les autres outils de financement
- Plan stratégique d'investissement :
 - Etude de dérogations au plan stratégique d'investissement pour le refinancement d'une entreprise du portefeuille d'IÉS ayant des capitaux propres négatifs
 - Réflexion sur les modalités de financement des associations et élargissement de l'offre
 - Suivi et actualisation du plan stratégique d'investissement
- Prévisions d'activités :
 - Analyse du portefeuille d'entreprises
 - Mise à jour du PMT et plan d'affaires = prévisionnels à 2 à 3 ans
 - Etude sur la collecte de souscriptions de parts d'IÉS
- Recherche de garanties nouvelles autre que BPI
- Présentation du modèle économique et de ses évolutions et analyse des tendances du marché pour les Universités des coopérateurs d'IÉS organisées sur ce thème (voir & 1.3.3)

Ces réflexions ont donné lieu à une évolution du Plan stratégique d'investissement et la formalisation d'une approche filière :

1- Evolution du plan stratégique d'investissement

Règles d'investissement

De façon générale IéS intervient pour des investissements entre 5 K€ et 50 K€.

- Risque net maximum : montant d'investissement possible selon le besoin financier du demandeur
 - Entreprise en création (- de 3 ans) : 33 K€ soit un **risque net de 10 K€** (avec garantie BPI à 70%)
 - Entreprise en développement : 50 K€ soit un **risque net de 25 K€** (avec garantie BPI à 50%)

Elargissement de l'offre

Les règles d'investissement de base et les outils financiers sont identiques mais l'offre de financement notamment en termes de différé et de durée est élargie.

Nouvelle offre :

TYPES DE FINANCEMENT	Evolution de l'offre	
Prêt participatif (court terme)	Sur 2 ou 3 ans avec différé max de 6 mois	Pour les entreprises déjà financées ou en cours de financement pour un montant max de 20 K€
Prêt participatif (long terme)	Jusqu'à 7 ans avec différé jusqu'au deux dernières années	Pour les entreprises en création ou développement
Compte Courant d'Associés	Jusqu'à 7 ans avec différé jusqu'au deux dernières années	Pour les entreprises en création ou développement

Cas particuliers

- Projets associatifs appartenant au secteur marchand :
 - o Pour toutes les associations : apport avec droit de reprise possible + prêt participatif
 - o Pour les associations de + de 3 ans : possibilité de faire du titre associatif

- Entreprises unipersonnelles : EURL - SASU

Intervention en prêt participatif moyen ou long terme avec blocage de 2 ans conseillé.

- Entreprises start-up : investissement en capital ou autres fonds propres dans la limite de 2 à 3 start-up /an et un montant GLOBAL annuel de 150 K€ maximum.

2- Formalisation d'une approche spécifique sur trois filières cibles

- L'environnement et l'écologie,
- L'insertion et le handicap,
- Le secteur agroalimentaire, l'alimentation durable et les circuits courts

Les actions très diversifiées de la commission Stratégie et Finances ont pour objectifs de concourir à la stabilité du modèle économique et à la prévision de l'évolution d'IéS.

Les travaux sur le modèle économique d'IéS ont permis de constater que la priorité à court-terme est de placer la trésorerie donc investir dans les entreprises. Redémarrer la collecte est l'objectif à moyen-terme même si celle-ci est faible à l'heure actuelle.

Rappel : Le plan stratégique d'investissement sert de cadre pour les instructions et les décisions d'investissement. Il est suivi et actualisé chaque année.

Le Plan à Moyen Terme (PMT) est une projection de l'activité et des résultats à 3 ans, sur la base des remontées d'informations des accompagnateurs. En complément du plan d'affaires, il sert de base à la réflexion sur l'avenir d'IéS et permet de fixer les objectifs des années futures et les moyens pour y parvenir.

Le fonds ISO : finalisation en 2020 pour un lancement opérationnel en 2021

Suite au travail d'ingénierie sur la mise en place du fonds régional d'investissement ISO (Investissement Solidaire en Occitanie), co-porté par l'Union régionale des SCOP, France Active et IéS et doté par la Région Occitanie et la Banque des Territoires, ISO a été officiellement lancé en mars 2021. France Active Investissement via la SIFA est le gestionnaire et porteur de l'outil financier, alors que les URSCOPs, MPA & AIRDIE et IéS sont les opérateurs opérationnels locaux. Ce partenariat a été formalisé à travers des conventions entre FAI et les opérateurs locaux début 2021.

ISO est dédié à des entreprises en création ou en développement qui contribuent à l'impact social du territoire (appartenance statutaire à l'ESS – loi ESS 2014). Ce dispositif apporte des financements en fonds propres ou quasi-fonds propres, de 50 K€ à 200 K€. Les outils financiers prévus sont notamment des prêts participatifs, des titres participatifs ou des titres associatifs. Il est également prévu un principe de cofinancement avec outils des acteurs locaux, notamment les financements d'IéS.

Pour répondre aux besoins des structures identifiées, les solutions de financement sont:

- Prêts participatifs (de 5 à 7 ans, avec différé de remboursement possible de 2 ans)
- Apports en fonds propres/quasi-fonds propres pour les SAS ESUS
- Titres participatifs
- Titres associatifs

Phases de vie	Part dans le portefeuille cible	Type d'outils	Durée	Remboursement	Ticket envisagé [min-max]
Création Amorçage	15/20%	Titres Participatifs	Minimum 7 ans	In fine	50 K€ - 100 K€
		Titres Associatifs	Minimum 7 ans	In fine	30K€ - 60K€
		Prêts Participatifs	5 à 7 ans	Amortissable	50 K€ - 100 K€
Maturité Changement d'échelle Développement	80/85%	Titres Associatifs	Minimum 7 ans	In fine	50 K€ - 100 K€
		Fonds propres SAS ESS	5 à 7 ans	In fine	50 K€ - 100 K€
		Titres Participatifs	Minimum 7 ans	In fine	50 K€ - 150 K€
		Prêts Participatifs	5 à 7 ans	Amortissable	50 K€ - 200 K€

Les partenariats

↳ Partenariats financiers :

Les partenariats financiers sont globalement en maintien par rapport à l'année dernière.

9 collectivités territoriales (ou regroupements) sont présentes au capital d'IéS : Commune d'Aureilhan, Conseil Régional Occitanie, Toulouse Métropole, Commune de Séméac, Sicoval, Communauté d'agglomération du Rabastinois, Commune du Séquestre, Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, l'association Pays Tolosan, Communauté d'Agglomération du Muretain.

Globalement IéS compte 80 personnes morales au capital.

On retiendra comme points clés en 2020 :

- L'augmentation de la participation de Toulouse Métropole, signe d'un partenariat et d'une confiance renouvelés après une première souscription en 2010
- Le maintien du soutien de la Région et des collectivités à travers des subventions en fonctionnement mais l'absence des fonds européens qui impacte les ressources et l'équilibre budgétaire

L'apport des collectivités en capital et en fonctionnement, d'entreprises mécènes en fonctionnement mais aussi de fonds d'épargne salariale en capital sont des marqueurs importants pour la collecte d'IéS et la diversification des partenariats. Par ailleurs, IéS participe toujours à des fonds de

revitalisation (apport d'entreprises contributrices sous la forme d'un abondement de notre capital et d'un financement en frais de fonctionnement pour certains projets).

Pour autant, ces soutiens ne nous permettent pas à ce jour d'assurer un équilibre de notre budget de fonctionnement notamment avec l'absence de fonds européens en 2019-2021.

L'enjeu reste donc double pour financer le fonctionnement de la coopérative :

- Diversification des ressources de fonctionnement et nouveaux partenariats
- Participation de personnes morales au capital de la coopérative pour renforcer la capacité d'investissement auprès des entreprises et palier la volatilité de la souscription par les personnes physiques

↳ **Les travaux de la commission partenariat et relations extérieures en 2020 :**

La commission a centré sur les 2 axes liés aux objectifs de la coopérative : recherche de projets et collecte :

- Développement d'une approche avec 3 filières : environnement-écologie, agroalimentaire et circuit court, insertion/handicap, services à la personne conformément à la stratégie d'investissement
- Mise en œuvre du plan d'actions collecte auprès des personnes morales : collectivités territoriales, investisseurs à impact et fonds d'épargne salariale : MAIF, MACIF, AG2R, Groupe Malakoff Humanis,
- Mise en place progressive d'une boîte à outils : cartographie régionale et locale des partenaires et des types de partenariat, offres de services, conventions types.

↳ **Partenariats opérationnels et de gouvernance**

Au-delà des partenariats financiers essentiels à l'équilibre économique d'IéS, nous poursuivons des partenariats opérationnels, institutionnels et locaux par une participation technique à des dispositifs ou à la gouvernance.

L'objectif est de développer l'implantation locale d'IéS et la logique de réseaux. Nous développons notamment les liens avec les autres acteurs de l'accompagnement à la création et au financement d'entreprises, les réseaux de l'économie solidaire et de la finance solidaire – mais pas seulement.

Quelques exemples traduisent ces partenariats (liste non exhaustive) :

- dispositifs : CATALIS, FISO régional, Plan Entreprendre Occitanie auprès de AD'OOC, Parcours ADRESS, l'incubateur Première BRIQUE, Alter'Venture ...
- fonds de revitalisation sur les territoires
- événements : ALTERNATIBA, Yess Académie, Salon de l'Entreprise, Impact Investing Day, Occitanie Invest ...
- liens avec les acteurs de la finance solidaire : FINANSOL, banques coopératives et locales
- partenariats avec les acteurs de l'accompagnement à la création, transmission, reprise d'entreprises en lien avec le Plan Entreprendre : consulaires, réseaux de bénévoles à la création d'entreprises, plateforme d'initiatives locales ...
- réseaux et Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) : CRESS Occitanie, Fédération des entreprises d'insertion, Imaginations Fertiles, Maison Commune de Rodez, MOUVES, Mouvement associatif, Périscope, PTCE Tarbes, Pôle REALIS, URSCOP, ...
- structures citoyennes et réseaux d'entrepreneurs : CODEV du SICOVAL, Club d'entrepreneurs du Muretain, cinémas culturels, CODEV de Toulouse Métropole, Collectif Alternatiba sur les territoires ...

Dans une logique de travail en réseau plus efficace, nous participons aux organes de décision de certains de nos partenaires, au même titre que certains d'entre eux siègent à notre Conseil d'Administration ou au Comité d'Engagement.

Ainsi, nous sommes membre des Conseils d'Administration ou autres organes de décision des structures suivantes :

- CBE du NET (Comité de Bassin d'Emploi du Nord-Est-Toulousain)
- CRESS Occitanie (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)
- Pôle ESS de Tarbes Lourdes-Pyrénées, Comptoir de services
- Conseil de développement du Val d'Adour
- CODEV du SICOVAL, de Toulouse Métropole, de Gaillac et Graulhet

- Incubateur de l'agglomération de Rodez,
- PETR Centre Ouest Aveyron

IéS est également :

- membre du Comité des Engagements de France Active Occitanie - MPA
- membre du Comité Régional du Crédit Coopératif
- membre du Comité de Pilotage et du Jury de sélection de CATALIS et Alter'Incub
- membre du Comité d'agrément REALIS
- membre du Comité Alter'Venture
- membre du Comité technique du Plan Entreprendre Occitanie
- membre des commissions de projets Parcours ADRESS et Première Brique
- membre du collectif French Impact Toulouse Métropole
- membre du Jury régional Occitanie Invest
- porte-parole local de FINANSOL en Région

L'implantation territoriale et l'organisation de la vie coopérative

Cette action s'organise au travers de l'animation de la vie coopérative sur les territoires par l'intermédiaire des actions de structuration en groupe local et la promotion d'IéS sur des territoires actuellement non couverts sur l'ensemble de la Région Occitanie.

La dynamique territoriale peut s'illustrer par les quelques points clés suivants :

- Amélioration progressive de la visibilité à l'Est de la Région à travers la mission notamment d'un nouveau poste salarié basé à Montpellier au sein d'une nouvelle antenne d'IéS située au Pôle ESS REALIS. La présence permanente d'une salariée au sein de ce pôle et plus globalement à Montpellier permet notamment une densification des liens partenariaux sur ce territoire.
- Travaux de la commission animation interne et organisation de temps consacrés à la vie coopérative
- Poursuite de la dynamique des groupes locaux existants avec des enjeux et priorités différentes
- Création d'un groupe local dans les Pyrénées-Orientales, relance de la dynamique en Ariège et poursuite des contacts dans l'Aude

Par ailleurs, les réunions de la vie coopérative permettent de coordonner la présence territoriale d'IéS par l'échange sur les partenariats, le suivi des participations à des événements et l'appui à l'organisation de manifestations.

Des efforts de communication axés sur le digital et une réflexion sur les partenariats relancée

L'objectif de la coopérative à travers les actions de communication, l'organisation d'événements et les partenariats est le renforcement de notre visibilité et la promotion et valorisation de nos activités auprès de cibles diverses (institutionnels, citoyens, réseaux économiques, porteurs de projets ...). Dans ce contexte, chaque territoire à travers les groupes locaux et en fonction de ces enjeux identifie les cibles prioritaires et les partenariats locaux à développer.

Cette action se traduit par la modernisation de la communication et l'organisation d'événements notamment pour favoriser la collecte et s'appuie sur les travaux de deux commissions : « partenariats et relations extérieures » et « communication ».

- Les travaux de la commission partenariat et relations extérieures en 2020 :

La commission a mené principalement des actions centrées sur 2 axes liés aux objectifs de la coopérative : recherche de projets et collecte

- Le développement d'une approche avec 3 filières : environnement-écologie, agroalimentaire et circuit court, insertion/handicap, services à la personne

- La mise en œuvre du plan d'actions collective auprès des personnes morales : collectivités territoriales, investisseurs à impact et fonds d'épargne salariale
- La mise en place progressive d'une boîte à outils : cartographie régionale et locale des partenaires et des types de partenariat, offres de services, conventions types.

Ces réflexions font régulièrement le lien avec la commission communication pour la revue progressive des outils de communication et messages clés à destination des différentes cibles, avec les groupes locaux pour les partenariats locaux et le choix et formats des événements à organiser ou à suivre sur les territoires.

Pour 2021, les projets sont les suivants :

- La poursuite des contacts sur les 3 filières et un relais des groupes locaux
- L'intégration de l'analyse juridico-fiscale suite au DLA pour la collecte auprès des personnes morales
- Une mise à jour des supports /boîte à outils.

- La communication et les événements :

Dès 2018, par des moyens renforcés sur la communication (temps de travail plus important de l'équipe salariée sur ce sujet, travail de la commission communication, investissement accru de bénévoles dans la rédaction et la production d'articles), l'objectif est toujours d'améliorer les outils à disposition pour mieux cibler la communication.

Pour cela, IÉS utilise divers outils : IÉS Le Mag (1 à 2 fois par an), IÉS La Lettre (tous les 2 mois en numérique), l'annuaire des entreprises financées, une base de données de gestion des contacts, des mailings ciblés, des relations presse et réseaux sociaux.

Pour 2020, on retiendra particulièrement le renforcement de la communication digitale :

- le développement significatif de la présence sur les réseaux sociaux
- la refonte du site internet d'IÉS (mise en ligne avant l'AG 2020)
- la définition des messages clés et un travail sur les visuels pour les réseaux sociaux
- une mise à jour des informations concernant la souscription et ses modalités
- la définition d'un plan de communication externe avec l'appui de prestataires et de la commission communication notamment sur la définition des messages clés
- d'une veille sur l'environnement d'IÉS pour pouvoir adapter nos discours et valoriser nos axes de différenciations.

Toutes ces actions permettent de diffuser notre action auprès d'un public plus large tout en illustrant notre action au travers de la valorisation des financements d'entreprises et en maintenant un lien régulier avec les coopérateurs, réseaux et sympathisants d'IÉS.

Pour 2021, les projets sont les suivants :

- Préparer les messages des futurs événements d'IÉS.
- Effectuer une communication croisée entre IÉS et les entreprises
- Poursuivre et améliorer les publications sur les réseaux sociaux
- Finalisation de la charte des messages et de l'outil « accordéon »

1.3 L'activité 2020

1.3.1 L'accueil, l'instruction et le financement des entreprises

Organisation du pôle entreprise

Depuis 2019, un binôme a été mis en place à la coordination régionale du Pôle Entreprises en lien régulier avec le poste salarié de chargé.e de mission. Ce binôme est représenté par Philippe Beugniet, Directeur Général Délégué aux Entreprises, et Thierry Marchand qui le seconde. Ce binôme permet de renforcer la coordination et l'animation du Pôle Entreprises, notamment grâce à la répartition territoriale du suivi des dossiers.

Le Pôle Entreprises a continué les travaux lancés en 2019 :

- remontée des informations : suivi qualitatifs et quantitatifs, recueils des données emplois, fiche de diagnostic face à la crise sanitaire ;
- consolidation des statistiques sur le portefeuille d'entreprises ainsi que sur l'accueil et l'instruction ;
- organisation de la Commission Instruction et Accompagnement abordant les sujets transversaux au suivi des entreprises (abordé plus en détails dans le prochain paragraphe).

De plus, de nouveaux sujets ont été abordés en 2020 :

- une réflexion sur la recherche de projet et les processus de prospection au sein des groupes locaux et appuyée par le pôle Entreprises. Une méthodologie sur les modalités de contact avec les prospects a été établie ;
- renforcement des échanges avec les partenaires de l'accompagnement et du financement, notamment avec la transformation du poste de chargé de mission, qui au-delà de son rôle de coordination Instruction et Accompagnement prend également une mission sur la valorisation des partenariats

Tous les documents sont disponibles sur la plateforme documentaire AGORA.

Commission Instruction et Accompagnement

La commission Instruction et Accompagnement s'est réunie à quatre occasions en 2020, dont une fois en commun avec la commission Stratégie et Finances afin de proposer des solutions aux entreprises en temps de COVID-19.

Elle réunit des bénévoles de plusieurs groupes locaux et est animée par le pôle Entreprise pour discuter de sujets transversaux :

- la question des critères d'éligibilité a été abordée, notamment pour les associations et permettant d'élargir leur accessibilité à IéS ;
- un processus global du pôle Entreprises par la rédaction d'un « qui-fait-quoi » d'actions et de responsabilités de l'ensemble des acteurs des processus d'instruction et d'accompagnement ;
- la création d'une cellule de crise COVID-19 qui s'est transformée, in fine, en cellule pérenne de support aux accompagnateurs en cas de situation difficile de l'entreprise

Ateliers / formations

Les actions de formations se sont poursuivies en 2020 sur un rythme plus léger et en visioconférence pour permettre à tous les bénévoles de pouvoir y accéder sans se déplacer. Les supports sont remis à jour chaque année en suivant la stratégie de IéS, et enrichis de la base documentaire et des ressources consultables sur la plateforme AGORA.

Les ateliers de 2020 ont porté sur les thèmes suivants :

- L'instruction à IéS : 3 sessions avec 14 participants
- L'accompagnement à IéS : 2 sessions avec 7 participants
- Les entreprises en difficultés : 1 sessions avec 9 participants

Il n'y a pas eu d'atelier sur l'analyse financière, qui avait été mis en place en 2019.

Ces 6 sessions de formation ont été proposées à l'ensemble des bénévoles et des groupes locaux sur le territoire.

1.3.2 Cycle de vie des entreprises

L'accueil, l'instruction et l'accompagnement des projets se font dans les groupes locaux pour assurer une logique de proximité et sont complétés par un appui à la coordination au niveau régional entre le pôle Entreprise, les référents des groupes locaux et les différentes commissions.

Les phases d'instruction de projet et d'accompagnement sont réalisées par des binômes de bénévoles pour permettre un partage des connaissances et des compétences.

1.3.3 Accueil et instruction

En 2020, 95 projets ont été accueillis par IéS, c'est-à-dire qu'ils ont pris contact directement ou par des intermédiaires avec la coopérative. Le nombre de projet est en légère baisse par rapport à 2019,

où 117 projets avaient été accueillis, ce qui peut s'expliquer par la crise sanitaire qui a entraîné un ralentissement de l'activité économique au niveau national.

Parmi les 95 projets accueillis : 41 ont été réorientés vers des groupes locaux après réception de la fiche de demande de financement, pour que leur éligibilité soit votée. Les autres projets ont été réorientés vers des structures d'accompagnement ou de financement soit parce qu'ils ne correspondaient pas aux critères d'éligibilité d'IéS, soit parce que le projet n'était pas assez « mûr » et ne pouvait donc être financé à ce stade.

Plus de trente dossiers ont été déclarés éligibles et ont été instruits (en plus de la vingtaine de dossiers qui étaient en cours d'instruction au 31/12/2019) amenant à 13 décisions d'engagement (comme en 2019) et 5 financements.



1.3.4 Engagements et financements

Bilan des engagements et versements

En 2020, le nombre de dossiers engagés, c'est-à-dire que les projets ont reçu un avis favorable pour un financement au comité d'engagement mais le versement des fonds n'a pas encore eu lieu, s'élève à 13 projets pour un montant total de 217 600 €. Un financement engagé en 2019 n'a pas abouti pour cause d'abandon par l'entreprise.

Parmi ces 13 projets, nous comptons 2 abandons de la part de l'entreprise avant le versement des fonds, 6 dossiers encore en attente de signature de convention en 2020 et 5 dossiers qui ont abouti à un financement pour un montant total de 77 500 €.

En moyenne, on compte 3 mois entre le passage en comité et la signature de convention de participation avec l'entreprise, avec un maximum de 6 mois pour aboutir au versement.

Nous constatons une répartition entre entreprises en création (moins de 3 ans d'existence) et entreprises en développement (plus de 3 ans d'existence) déséquilibrée en 2020. En effet, 77% des entreprises sont en création contre 53 % en 2019.

De plus, 100 % des projets financés sont en phase de création en 2020, alors que ces entreprises ne représentent que 44 % du portefeuille financé en 2019.

La crise sanitaire et économique qui a traversé 2020 a impacté les engagements et versements à IéS. Le nombre d'engagements n'a pas dépassé celui de 2019, déjà moindre par rapport à 2018 mais reste à un niveau correct. Les difficultés pour se rencontrer et la frilosité des porteurs de projets à se lancer dans la création d'entreprise ont pu participer à cette stagnation.

Le nombre de versements est largement en baisse : les projets ne se sont pas forcément concrétisés (temps plus longs et évolutions des besoins avec la crise notamment). Les entreprises existantes se sont concentrées sur la gestion de crise, et la gestion de leur trésorerie et moins sur de la recherche de développement de projet.

Par ailleurs, les mesures d'urgence et de soutien exceptionnels mis en place au niveau national et régional tels que le PGE ont été utilisés par les entreprises dans une gestion court terme, limitant ainsi leurs besoins de financement.

Hormis, le ralentissement de l'activité à cause de la crise sanitaire et économique, d'autres facteurs peuvent expliquer les abandons des entreprises pour un financement : la complexité de certains tours de tables impliquant des délais longs avant la réalisation ou l'accès à d'autres financements que ceux de IéS.

Concernant, les montants engagés et versés, nous constatons que le ticket moyen est en net recul en 2020 :

Année	Ticket moyen engagé	Ticket moyen versé
2020	16 738	15 500
2019	22 055	21 604
2018	20 065	19 418
2017	20 518	23 216
2016	20 810	19 533

Le risque net de financement a été respecté et aucune entreprise n'a reçu de dérogation pour 2020 (pour rappel, 10 k€ pour les projets en création et de moins de 3 ans et 20 k€ pour les projets en développement).

La garantie BPI a été demandée pour 8 dossiers, à savoir que 3 dossiers ne pouvaient pas en bénéficier à cause de fonds propres négatifs qui ne sont pas couverts par la garantie et un dossier dont l'activité agricole n'est pas comprise dans la convention BPI.

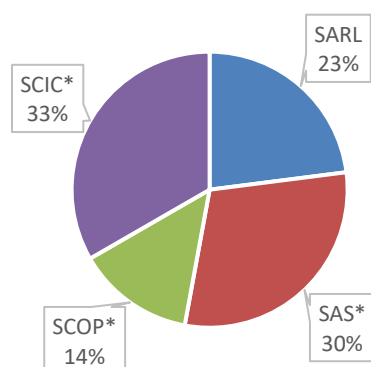
Au total en 2020, 44 % de l'enveloppe BPI a été utilisée pour garantir les projets.

Les emplois créés

Le nombre d'emplois qui sont créés ou maintenus dans les entreprises financées par IéS est une donnée importante pour mesurer l'impact sur le territoire. En 2020, on compte 26 emplois au total qui ont été créés au sein des 5 entreprises financées, soit une moyenne de 5 emplois par entreprise. Les prévisions à 3 ans donnent un total d'emplois créés de 62 avec un emploi en insertion, soit une moyenne de 12 par entreprise, comme en 2019.

Typologie des entreprises engagées et versées

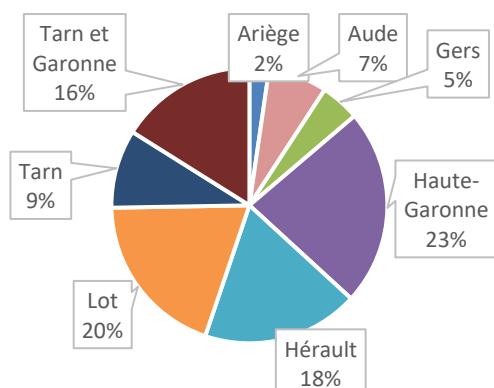
Il y a des divergences entre les statistiques des entreprises engagées et des entreprises dont le financement a été versé, dû à la grande différence sur le nombre de projet entre les deux phases. Nous constatons qu'il y a un bon équilibre entre les coopératives et les sociétés non coopératives à l'engagement, alors qu'il y a une majorité de coopératives au versement (61%).



Graphique : répartition des engagements par statut d'entreprises

Le financement en compte courant d'associés est le plus utilisé sur l'année 2020. Il n'y a pas eu de financement sous forme de titres participatifs qui ont réalisés.

Enfin, peu de départements sont représentés dans la répartition des financements versés alors que 8 départements ont présenté des dossiers à l'engagement, dont 3 sans groupe local actif.



Graphique : répartition des engagements par département

Les investissements réalisés sont répartis comme suit (classement par ordre alphabétique) :

Entreprise	Apport en Capital	CCA / Prêts Participatifs	Montant total	Secteur d'activité	Lieu	Nombre d'emplois **	Statut	Phase de l'entreprise ***
CONCEPT EVASION	2 000	13 000	15 000	Culture et loisirs	11	3	SCOP	Création
FUMAISON OCCITANE	500	9 500	10 000	Production alimentaire	30	3	SCIC	Création
LA CHOUETTE COOP	1 000	9 000	10 000	Commerce	31	1	SCOP	Création
LA PLUME DE CAUSSE	2 500	10 000	12 500	Production alimentaire	31	6	SCIC	Création
SELF CITY	-	30 000 *	30 000	Services aux particuliers	81	13	SAS	Création
Totaux	6 000	71 500	77 500			26		

* prêts participatifs

** emplois dans l'entreprise au moment du financement

*** création : entreprise a moins de 3 ans d'existence / développement : entreprise a plus de 3 ans d'existence

1.3.5 Situation du portefeuille d'entreprises

En 2020, IÉS a été amené à constituer de nouvelles provisions sur 3 entreprises, des compléments de provisions sur 8 entreprises et un maintien des provisions sur 23 entreprises pour un montant total net de dotations aux provisions de 56 680 K€ (montant net = montant déduit des garanties sauf si garantie perçue en avance sur les dossiers).

Nous comptons 34 entreprises en portefeuille actuellement provisionnées.

NB : il est à préciser que pour la constitution des provisions, chaque cas d'entreprise est particulier et s'analyse de manière micro-économique sur la base des derniers comptes connus, des tendances constatées, du contexte de l'entreprise et des perspectives de développement à court et moyen terme (éléments obtenus par les données financières et lors des rendez-vous d'accompagnement).

Certaines sont considérées comme en situation critique alors que d'autres présentent des perspectives encourageantes mais non suffisantes pour se traduire dans leurs comptes annuels et ne pas provisionner cette année.

Pour rappel : le choix du Conseil d'Administration est de ne pas donner le détail des provisions dans le rapport de gestion car une telle publication pourrait porter préjudice aux entreprises concernées qui mènent des actions de relance.

Les provisions pour l'année 2020 sont élevées mais coïncident avec la période de crise que nous avons traversé. Au premier semestre, le Comité d'Engagement de IÉS a voté pour proposer un report de 3 mois des remboursements à toutes les entreprises accompagnées. Des reports supplémentaires ont été par ailleurs accordés en fonction des besoins et contexte de chaque entreprise.

Au total, 12 entreprises ont souhaité reporter leurs remboursements de 3 mois et 10 entreprises ont bénéficiés de reports plus longs allant jusqu'à 6 mois.

Typologie du portefeuille d'entreprise

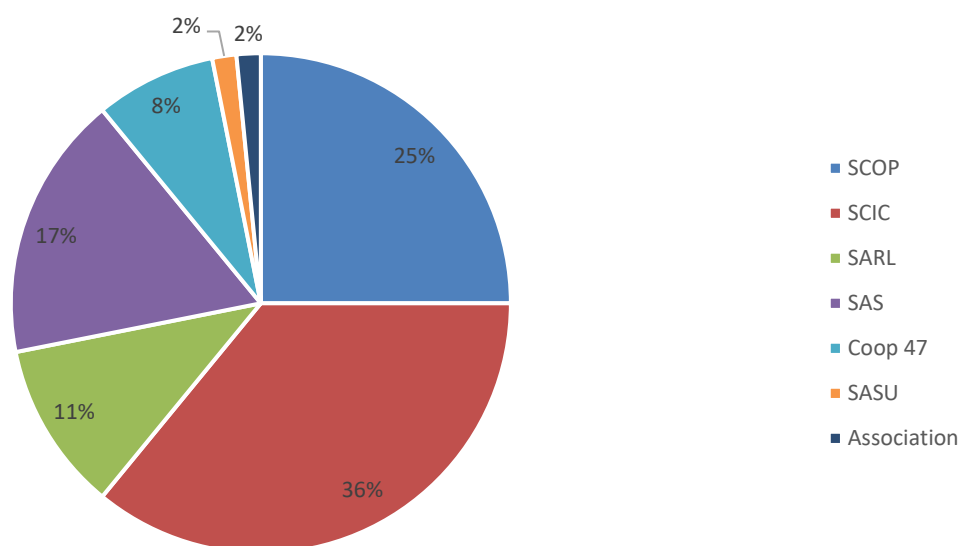
A fin 2020, IÉS finance et accompagne 64 entreprises (68 en 2019). Les graphiques ci-dessous ont été construits en utilisant le nombre d'entreprises par thème, et non pas le montant des financements investis.

Nous constatons que les sociétés coopératives représentent la majorité des statuts juridiques des entreprises. Nous comptons une seule association dans le portefeuille IÉS.

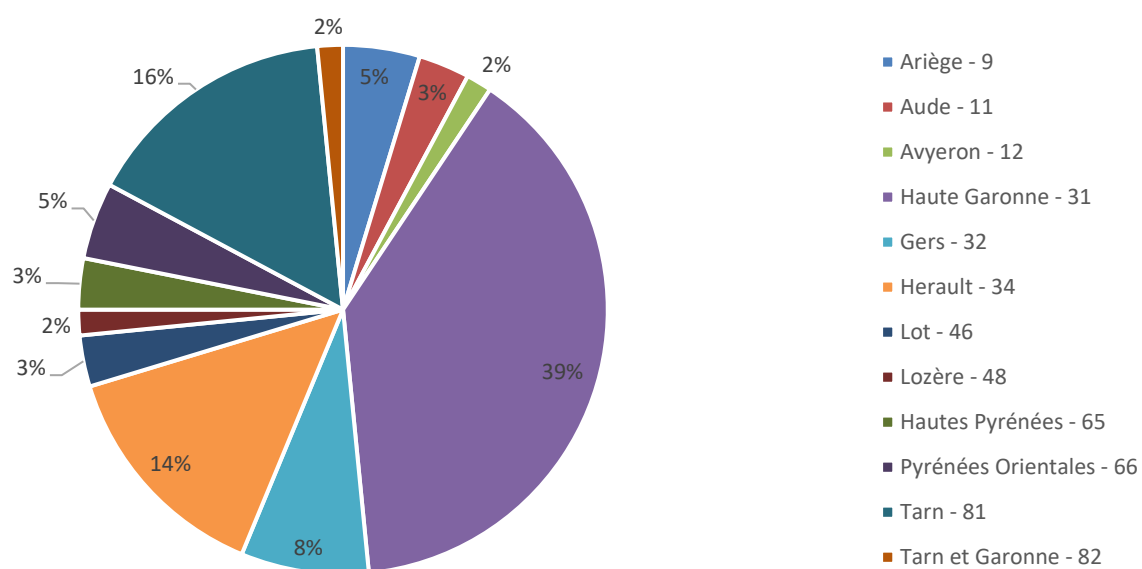
Tous les groupes locaux ont des entreprises en phase d'accompagnement, mais la majorité sont situées en Haute-Garonne. Les entreprises implantées sur des département sans groupe effectif ont été répartis dans les groupes limitrophes.

Enfin, le portefeuille d'entreprise représente une variété d'activités économiques, dont certaines incluent dans la liste des secteurs considérés à risque, comme la presse et les activités culturelles, les restaurants et les tiers-lieux. Par ailleurs, la stratégie d'investissement s'appuie aussi sur une liste de secteur d'avenir : l'environnement, l'agro-alimentaire et le handicap et l'insertion. Ces thématiques sont aussi représentées dans le portefeuille des entreprises.

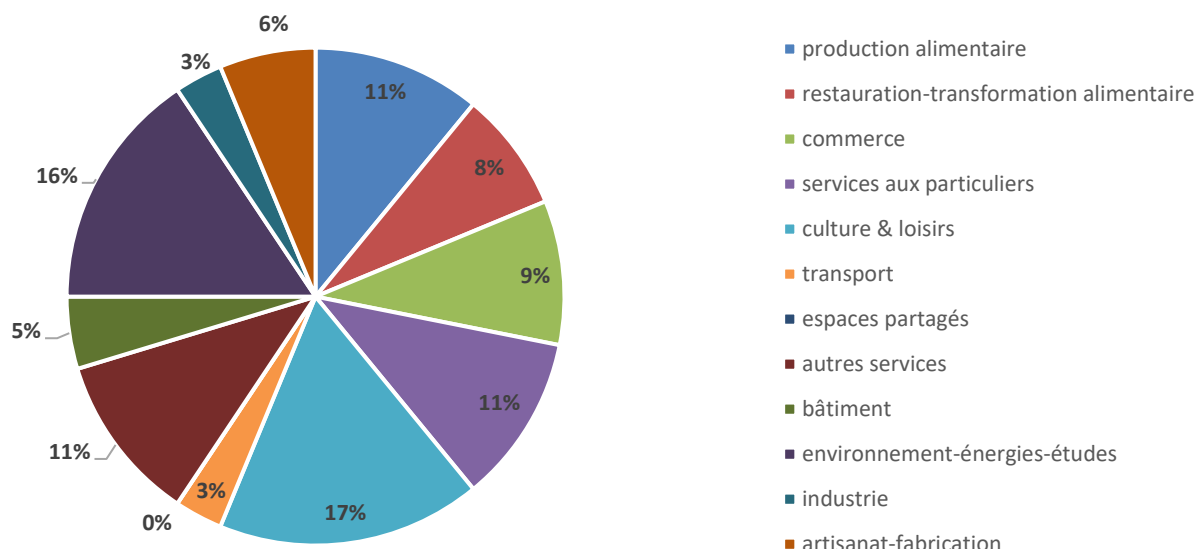
Par statut juridique :



Par département :



Par type d'activité :



1.3.6 Le désinvestissement :

Au cours de l'exercice 2020, IéS a cédé des participations dans 5 entreprises pour un investissement en capital initial de 19 500 €, et en compte courant d'associés de 74 000 €. On compte une plus-value nette sur l'ensemble de ces entreprises de 7 851 €.

Nom	Statut
AHJ	SCOP
DU GOUT DU SENS DES HOMMES – Minjat !	SAS
IBBEO COSMETIQUES	SARL
PYRENE AUTOMATION	SCOP
TERRALBA	SARL

Par ailleurs, 1 entreprises a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en 2020 : LOCALAKT.

Conclusion :

En 2020, IéS a connu une baisse d'activité assez globale qui se retrouve particulièrement sur les projets accueils et les projets financés :

- Le nombre de projets accueillis a reculé de près de 20%, ce qui peut s'expliquer en partie par la crise COVID et l'absence d'événement ou d'occasion de rencontre des porteurs de projets.
- Le nombre de projet engagés reste identique à 2019 (13 dossiers, soit un niveau globalement faible au regard de la moyenne sur les 5 dernières années), mais le ticket moyen est nettement plus faible en 2020, ce qui induit la baisse de 24% des montants engagés sur l'année.
- Notons que la typologie des projets engagés en 2020 est différente de ceux de 2019 : beaucoup plus de coopératives et de création que l'année précédente.
- Une forte baisse des projets financés (seulement 5 en 2020 pour 77 500 €) en lien notamment avec un certain nombre d'abandons, mais aussi avec un nombre limité de reports de l'année précédente,
- Ainsi, les entreprises financées en 2020 sont exclusivement des créations et des coopératives pour 80% d'entre elles, et avec un ticket moyen à 15 500 € soit un niveau très faible au regard des années précédentes.
- Un « effet emploi » réduit en lien avec le nombre d'entreprises financées, mais avec une moyenne par entreprise assez proche de 2019 (5 emplois en moyenne contre 6 en 2019, soit un niveau relativement élevé étant donné qu'il s'agit unique d'entreprises en création),

1.4 La collecte de l'épargne

La collecte nette de l'épargne en 2020 est négative pour **43 624 €**.

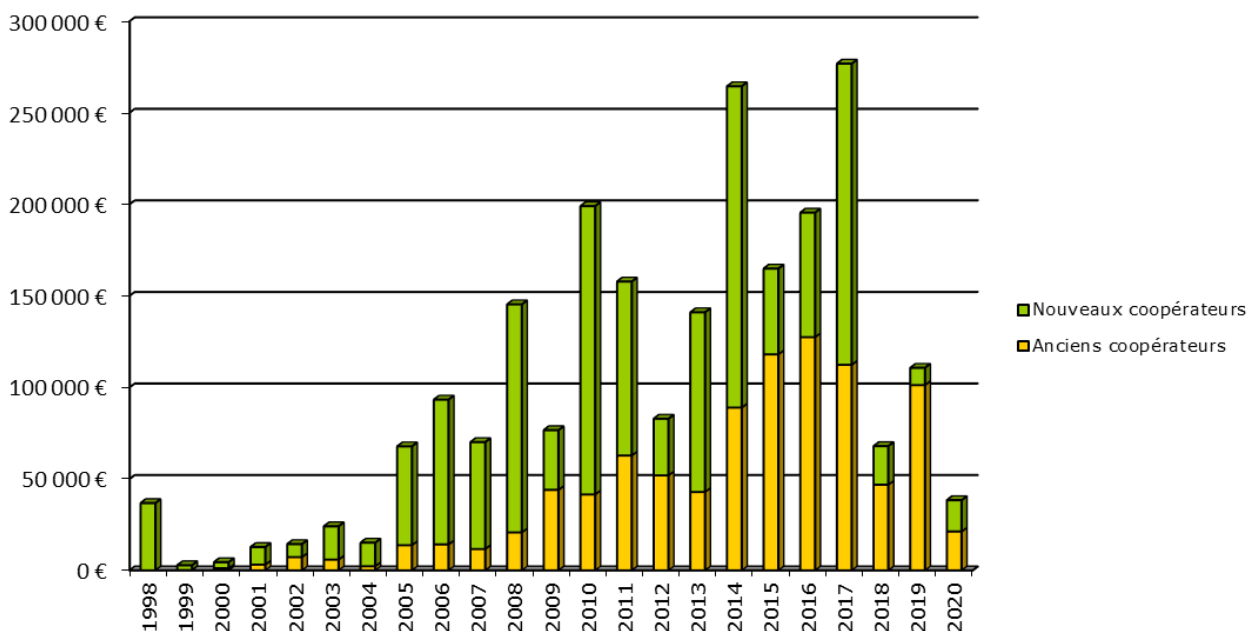
28 nouveaux coopérateurs ont rejoint IéS en 2020 : **24 citoyens** et **4 personnes morales**.

Le capital collecté atteint donc **1 711 824 €** au 31/12/2020, répartis entre **1 034** sociétaires (954 citoyens et 80 personnes morales).

Cette collecte nette négative s'explique en 2020 par une extrême faiblesse de la collecte brute.

2020	Nombre de parts sociales	Montant	Evolution 2019/2020	Part relative	Chiffres 2019
Nouveaux coopérateurs-rices	225	17 100 €	+81%	45%	9%
+ Anciens coopérateurs-rices	280	21 280 €	-79%	55%	91%
= Total collecte brute	505	38 380 €	-63%	100%	100%
- Remboursement de parts sociales	1079	82 004 €	-53%		
= Total collecte nette	- 574	-43 624 €	+31%		

Évolution de la collecte brute annuelle



Globalement les trois dernières années sont marquées par un niveau de collecte faible, qu'il s'agisse des nouveaux ou des anciens sociétaires. En 2020, cette évolution est particulièrement marquée avec un niveau de collecte exceptionnellement bas : le plus bas depuis 15 ans.

Dans le détail, on constate que la faiblesse de la collecte brute en 2020 est liée essentiellement à la baisse de la collecte auprès des anciens sociétaires, alors que la collecte auprès des nouveaux sociétaires, elle, progresse légèrement.

28 nouveaux sociétaires et 14 anciens sociétaires ont contribué à la collecte brute de l'année mais les montants souscrits par les nouveaux coopérateurs restent moins importants que ceux souscrits par les anciens coopérateurs.

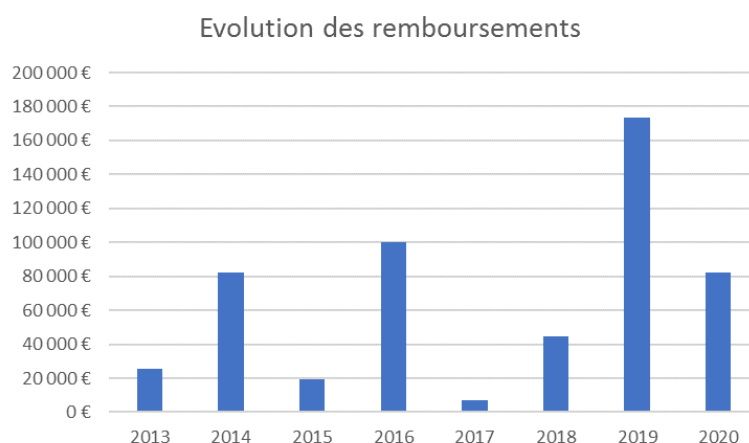
En effet, les nouveaux coopérateurs ont souscrit chacun en moyenne 8 parts en 2020 (3 parts si l'on ne considère que les personnes physiques), alors que les anciens sociétaires ont resouscrit en moyenne pour 20 parts chacun en 2020 (10 parts si l'on ne considère que les personnes physiques).

Notons que le ticket moyen de souscription des nouveaux sociétaires a progressé en 2020 pour s'établir à 611 € et retrouver son niveau de 2018 (188 € en 2019, 638 € en 2018 et 4 328 € en 2017). Cette hausse s'explique notamment par la prise de capital de certaines personnes morales. Les anciens sociétaires ont souscrit en moyenne 1 520 € ce qui reste en deçà des niveaux observés les années précédentes (2 812 € en 2019 et 2 340 € en 2018).

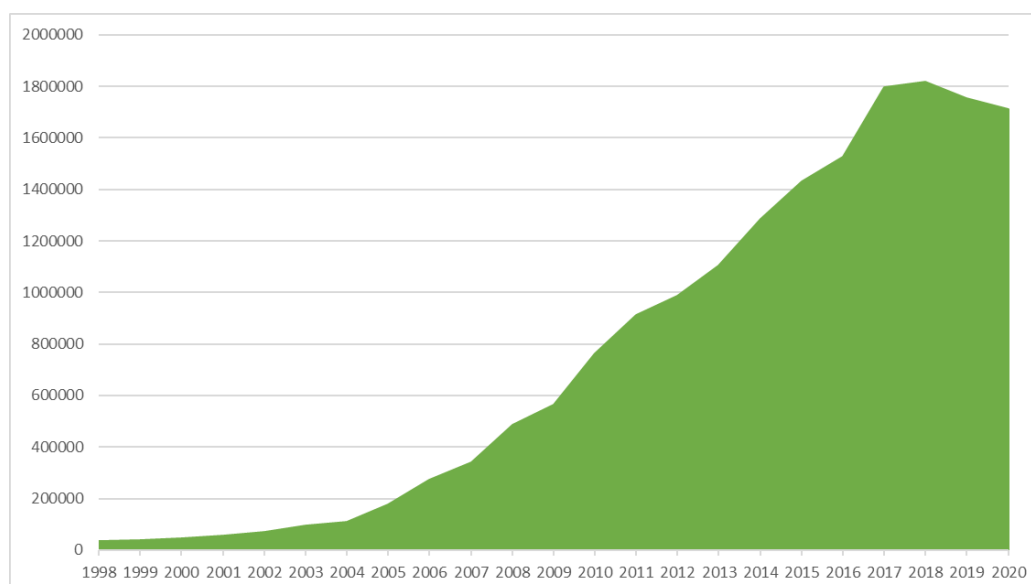
Au total, 42 sociétaires (-51%) ont souscrit de nouvelles parts sociales en 2020 pour un montant de 41 496 € soit un montant moyen de 988 € en recul par rapport aux années précédentes (1 287 € en 2019 et 1 280 € en 2018).

Évolution des remboursements

La situation en 2020 est différente de l'année précédente avec un recul à la fois de la collecte et des remboursements. En effet, en 2020, les remboursements retrouvent un niveau plus habituel chez IÉS à 82 004 €.



Evolution du capital – Au 31 décembre 2020 : 1 711 824 €



Répartition du capital

↳ Répartition par catégories de coopérateurs

	Nombres de coopérateurs	Nombres de parts	% du capital détenu
Personnes physiques (dont salariés)	954	18 005	79,9%
Acteurs socio-économiques	47	1 150	5,1%
Entreprises financées	11	57	0,3%
Organismes financiers	12	1 714	7,6%
Collectivités territoriales	10	1 598	7,1%
Total	1 034	22 524	100%

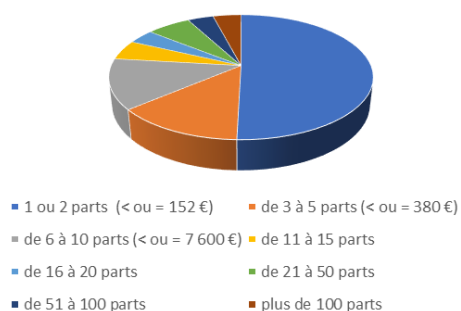
Les personnes morales qui représentent 8% des sociétaires détiennent 20% du capital (en moyenne 4 293 € par personne morale et 1 434 € par personne physique).

En fait marquant concernant les catégories de coopérateurs, on notera en 2020 une participation accrue de Toulouse Métropole et l'arrivée de 4 nouvelles personnes morales. Sur 2020, aucune personne morale n'est sortie du capital d'IÉS.

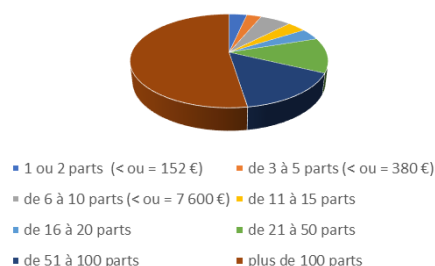
↳ Répartition par nombre de parts (uniquement personnes physiques)

	Nombre de coopérateurs	% des coopérateurs	Nombre de parts	% du capital total
1 ou 2 parts (< ou = 152 €)	481	50%	624	3%
de 3 à 5 parts (< ou = 380 €)	128	13%	515	3%
de 6 à 10 parts (< ou = 7 600 €)	124	13%	1 077	6%
de 11 à 15 parts	49	5%	661	4%
de 16 à 20 parts	36	4%	713	4%
de 21 à 50 parts	61	6%	2 178	12%
de 51 à 100 parts	36	4%	2 786	15%
plus de 100 parts	39	4%	9 451	52%
Total	954	100%	18 005	100%

Répartition des coopérateurs en nombre de parts
- Coopérateurs personnes physiques -



Répartition du capital en nombre de parts
- Capital détenu par des personnes physiques -



50% des sociétaires personnes physiques détiennent 3% du capital détenu par les personnes physiques tandis que 4% en détiennent 52%.

Ces chiffres montrent qu'IéS rassemble un nombre important de « petits porteurs de parts » et que son niveau de capital dépend fortement d'un nombre très limité de sociétaires. Le réseau des coopérateurs est une richesse pour IéS en termes de maillage territorial et de force citoyenne de la coopérative notamment à travers l'engagement bénévole mais la « dépendance » actuelle à quelques porteurs de parts représente un risque.

Répartition et évolution

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Collecte annuelle nette	115 672 €	181 944 €	145 616 €	95 304 €	269 724 €	23 104 €	- 63 080 €	-43 624 €
dont personnes physiques	113 164 €	175 408 €	133 760 €	83 876 €	256 196 €	22 800 €	-103 968 €	-66 120 €
dont personnes morales	2 508 €	6 536 €	11 856 €	11 628 €	13 528 €	304 €	40 888 €	22 496 €
Capital cumulé en fin d'année	1 102 912 €	1 284 780 €	1 430 396 €	1 525 700 €	1 795 424 €	1 818 528 €	1 755 448 €	1 711 824 €
Croissance capital	12%	16%	11%	7%	18%	1%	-3%	-2%
Nombre de sociétaires en fin d'année	756	825	881	936	966	989	1 016	1 034
Croissance								
nombre de sociétaires	7%	9%	7%	6%	3%	2%	3%	2%

La collecte négative s'explique par des remboursements significatifs pour des personnes physiques en 2020 : 4 remboursements ont représenté 872 parts soit un remboursement de 66 272 €.

Néanmoins, la hausse du nombre de coopérateurs est également portée par les personnes physiques même si les montants moyens sont nettement moindres. Cela confirme que la dynamique de sociétariat reste portée par les personnes physiques.

2020 confirme également que sociétariat de personnes morales semble moins volatile et plus pérenne.

Conclusion :

Le capital s'établit à 1 711 824 € au 31/12/2020, ce qui représente une collecte nette négative de 43 624 € par rapport à l'année précédente. Ainsi, la situation de décollecte se poursuit en 2020 pour la troisième année consécutive. Elle s'explique essentiellement par une extrême faiblesse de la collecte.

Globalement l'évolution de l'épargne d'IéS se caractérise par :

- Un fort recul de la collecte brute en particulier chez les anciens coopérateurs, qui peut s'expliquer par l'absence d'avantage fiscal mais aussi par une année 2020 marquée par le COVID et son lot d'incertitudes et de difficultés économiques et financières,
- Un net recul également des demandes de remboursement qui retrouvent un niveau plus classique pour IéS, peut être également lié aux initiatives prises par la direction d'IéS auprès des coopérateurs demandant des remboursements élevés (proposition d'échelonner les demandes de remboursement si possible),
- Ces demandes de remboursement concernent un faible nombre de coopérateurs mais pour des montants importants

En parallèle, on note un attrait constant d'IéS avec un élargissement du cercle des coopérateurs qu'il s'agisse des personnes physiques (principalement) mais aussi des personnes morales.

Les nouveaux coopérateurs se caractérisent par des tickets d'entrée moyen de plus en plus faibles, mais également une motivation affirmée de participer en tant que bénévoles (71% des nouveaux coopérateurs citoyens en 2020 se sont proposés pour devenir bénévoles).

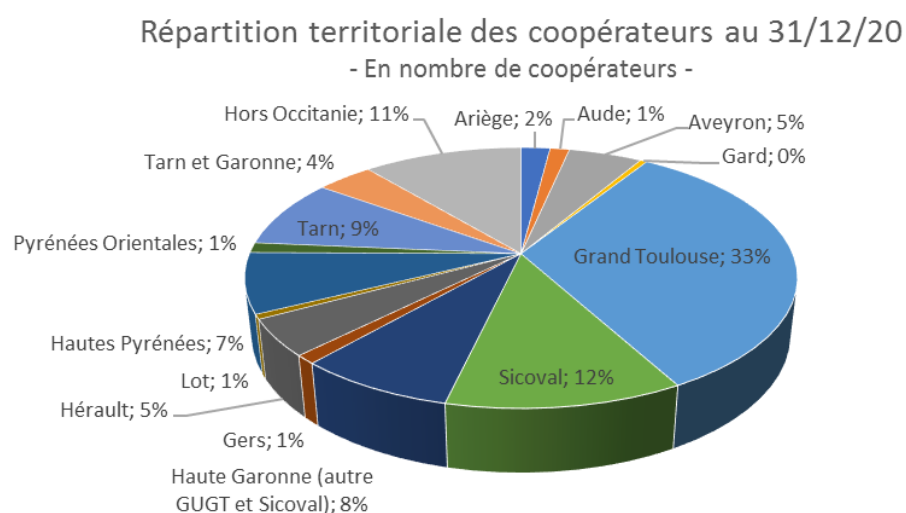
En 2020, une collecte fortement **caractérisée par son ancrage régional que ce soit en nombre de sociétaires ou en montant** (93% des sociétaires ayant souscrits dans l'année sont domiciliés en Occitanie représentant 93% de la collecte brute annuelle) et principalement centrée sur les territoires d'implantation des groupes locaux qui montre la dimension locale d'IéS et l'importance de l'ancrage local dans l'acte de souscrire.

Dans ce contexte, IéS a lancé les initiatives suivantes :

- Contacter les personnes qui souhaitent un remboursement important pour proposer un échelonnement
- Lancement d'un DLA dont l'un des objectifs est de réfléchir à des solutions pour redévelopper la collecte : très positif car l'avantage fiscal est l'une des raisons à la collecte nette négative depuis 3 ans.

1.5 Les équipes de la coopérative et son organisation

1.5.1 La vie de la coopérative et des groupes locaux



89% des sociétaires sont domiciliés en Occitanie et ils détiennent plus de 68% du capital.

Les groupes locaux sont essentiels pour le contact et l'ancrage local d'IéS.

La réussite d'IéS passe par ses groupes locaux. Ils sont la traduction territoriale de notre action globale portée régionalement et permettent de garantir la proximité de notre action et le lien entre entreprises financées et sociétaires.

Pour rappel, chaque groupe local assure :

- la promotion d'IéS localement auprès de porteurs de projets et de sympathisants et le lien avec les coopérateurs du territoire ;
- l'accueil et suivi des dossiers en phase d'étude ou d'accompagnement ;
- l'organisation de moments conviviaux de présentation et d'accueil ouverts à tous et la présence à des événements ;
- la coordination et le développement de nouveaux partenariats locaux au travers de dispositifs territoriaux.

Cette organisation nous permet de répondre aux demandes locales, variables et différentes selon les territoires, tout en gardant une cohérence d'ensemble, qui fait aujourd'hui la force d'IéS au plan régional.

En 2020, IéS compte 7 groupes locaux structurés : Aveyron, Haute-Garonne, Hérault, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne.

Ces groupes locaux ont une action au-delà des frontières départementales, nous permettant d'assurer une présence et de répondre aux demandes de financement sur l'ensemble des départements en lien avec les coopérateurs du territoire.

Parmi les éléments bilans de 2020, on retiendra notamment les éléments repris ci-dessous (liste non exhaustive) :

Ariège

- Le groupe s'est relancé fin 2019. Il s'est réuni d'abord en présentiel puis une fois par mois en visioconférence.
- Les membres du groupe se sont réparti les différents secteurs géographiques avec pour objectif de développer un réseau local et un ancrage sur le territoire.
- Des contacts ont été pris avec les chambres consulaires et les acteurs institutionnels.
- Le groupe a maintenu une dynamique, mais il a été largement limité dans son lancement par l'impossibilité de se réunir et de rencontrer partenaires et porteurs de projets.

Aveyron :

- En dépit de la crise en 2020, le groupe reste sur une bonne dynamique collective avec une capacité à travailler ensemble. Le groupe s'est réuni 7 fois en 2020 en présentiel (Maison de Ma Région à Rodez) ou en visio-conférence.
- Cette année, une attention particulière a été donnée aux entreprises accompagnées pendant la crise Covid : un suivi individuel et régulier, un lien renforcé entre les référents Instruction & Accompagnement avec la coordination régionale ...
- Ainsi, le groupe développe les partenariats avec les acteurs économiques locaux : Incubateur de Rodez, Edf Une Rivière Un Territoire, PETR, Ad'Occ, la Station A, Catalis, le Conseil des entrepreneurs du Grand Rodez, rencontre avec le président de la Chambre d'Agriculture ...
- Le groupe a également participé à de nombreux événements : Salon TAF, les Ateliers d'innovation Lac'titude, Salon Marathon de l'Innovation, Forum « Entreprenez en Aveyron » : organisé par AD'OCC...

Haute-Garonne :

- La plupart des rencontres se sont déroulées en vidéo conférence, ce qui a permis de maintenir le contact entre les différents coopérateurs et l'activité du groupe, mais au détriment de la convivialité. En 2020, 15 comités d'instruction et 3 réunions d'accompagnement ont pu avoir lieu.
- La crise sanitaire n'a pas permis de maintenir les rencontres habituelles au Vélo Sentimental ou d'organiser des rencontres en présentiel, néanmoins la lettre d'actualité du groupe local à destination des sociétaires a été poursuivie en 2020.
- Une cellule de dynamisation du Partenariat a également été formée fin 2020, afin de développer et mieux structurer le développement des partenariats sur le territoire.
- Pour 2021, le groupe se concentre sur la recherche de nouveaux projets à financer avec une démarche pro-active, notamment en contactant les projets ESS issus de jurys ou de plateformes collaboratives ou bien recommandés par des partenaires.
- Un développement des partenariats, grâce à la nouvelle cellule partenariat 31.
- Le groupe espère enfin pouvoir reprendre les rencontres en présentiel au second semestre 2021 et en particulier les rencontres au Vélo Sentimental.

Hérault :

- Dans cette année marquée par les mesures liées à la crise COVID 19, le groupe a adopté très vite les technologies disponibles (zoom) afin de rester en contact et en activité : 8 réunions du groupe sur l'exercice dont quatre en présentiel organisées au Faubourg ou à la Halle Tropisme.
- Accueil de 3 nouveaux membres actifs dans le groupe local et mise en retrait d'une coopératrice suite à un retour à l'activité professionnelle.
- Concernant la participation à des événements extérieurs, cette activité s'est concentrée cette année sur la participation à des jurys (Réalisis, Alter Incub, Alter' Venture et Occitanie Invest). Le groupe a également assisté à la remise du label territoire French Impact organisé à Réalisis en mars 2020. Il n'a pas été possible d'organiser d'autres actions de visibilité pour IéS sur Montpellier.
- Perspectives 2021 : afin de s'approcher de l'objectif de 10 entreprises rencontrées pour alimenter notre portefeuille, le groupe compte participer aux événements (rencontres financeurs French impact notamment) au-delà de la présence habituelle aux jurys.

Hautes-Pyrénées :

- Le groupe local est toujours très impliqué dans les projets de territoires (Pôle ESS Bigorre, Comptoir des Services), avec des relations fortes avec les collectivités et les élus en charge de l'ESS notamment.
- En 2020, les membres du groupe ont participé au jury Catalis, au Réseau Entreprendre Occitanie et au Salon TAF du 65.
- En 2020 suite au départ géographique d'une coopératrice ainsi que de la disparition dramatique d'Olivier Marcant, l'instruction et l'accompagnement ne repose que sur 3 membres du 65, avec appui extérieur et rend difficile toute perspective de développement local.
- En 2021, les coopérateurs cherchent des moyens pour trouver de nouveaux bénévoles et redonner du souffle au groupe, et dans cette période, s'appuient sur leurs partenaires pour les représentations locales.

Pyrénées-Orientales / Aude :

- Le groupe 66 s'est constitué en avril 2019 : l'année 2020 aurait dû être l'année de la maturité s'il n'y avait pas eu le coup de frein de la crise sanitaire.
- Le groupe a intégré un coopérateur de Narbonne, mais également plusieurs dossiers dans l'Aude.
- Un membre du groupe est entré au Comité d'Engagement.
- En dépit du contexte sanitaire, les premières actions ont été lancées pour développer la visibilité d'IeS localement : Radio France Bleue, « Alternatibar », implication dans les différentes réunions liées à l'ESS dans le département...
- Pour 2021, l'objectif du groupe est de développer sa présence dans les événements de l'ESS (Comité du Plan Entrepreneurs dans les PO, Comité territorial 66 de préparation du mois de l'ESS, French Impact, Petits déj. du Plan Entrepreneurs en Occitanie, TAF de Perpignan, Festival ESSAYEZ d'Argelès...) et de rencontrer les acteurs locaux (BPI, la DIRECCTE, Association des Maires du 66, ATDQM...).
- A noter qu'en 2020 et 2021, 3 membres du groupe se sont particulièrement investis dans la relance de l'activité d'une entreprise financée par IeS, le FABLAB Squaregolab qui va développer un projet en collaboration avec l'association « La Nouvelle Cyberbodéga » pour créer un espace de co-working associatif avec Fablab et Repair-café au Soler.

Tarn :

- La mobilisation du groupe local pour dépasser les restrictions liées au Covid19 a permis la tenue de six réunions en visioconférence et deux rencontres en présentiel.
- A l'initiative d'un nouveau coopérateur, une présentation de la méthodologie du Codéveloppement (CODEV) a été réalisée en réunion locale. Cet outil d'intelligence collective a été mis en œuvre avec un groupe de 6 entreprises volontaires et se poursuit en 2021.
- Néanmoins, le groupe témoigne d'un essoufflement des coopérateurs actifs : au vieillissement de ces derniers s'ajoute la difficulté de recruter des bénévoles particulièrement en cette période Covid avec des réunions à distance. Le groupe a également vécu la disparition d'un de ses membres actifs, Didier Leroy, début 2021.
- Les coopérateurs actifs sont plus présents sur la partie Sud du département avec une forte concentration des acteurs sur l'Ouest du Tarn et le Nord-Est de la Haute-Garonne, ces derniers participent aux travaux du groupe tarnais.
- Structuration d'une approche partenariale locale avec notamment l'implication dans les groupes thématiques du Conseil de Développement de la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.
- Pour 2021, des partenariats avec d'autres collectivités locales sont envisagés.

Tarn et Garonne :

- Le groupe poursuit le développement des partenariats et de la visibilité auprès des partenaires du territoires et participe aux réunions organisées par les partenaires (Initiatives Montauban Tarn et Garonne, AD'OCC, MPA, ADEFPAT, ...)
- Renforcement des liens avec les collectivités locales (Communauté d'Agglomération Grand Montauban, la Communauté de Commune Terre de Confluence, ...)
- Participation active à plusieurs salons et manifestations locales permettant de communiquer (mois de l'ESS...), même si certains événements ont dû être annulés en raison du contexte sanitaire.
- En 2021, le groupe compte poursuivre la dynamique avec les partenaires locaux (financeurs, collectivités, réseaux d'entrepreneurs...) à travers des rencontres, la participation aux réunions partenariales, mais aussi à travers la signature de conventions de partenariat.

- Reconstruction du projet de présentation d'IéS lors d'une soirée autour d'amis du GL 82 (prévue en 2020 et annulée pour cause de COVID)

Globalement sur l'ensemble des territoires, les groupes locaux ont poursuivi leur activité mais ils ont souffert de la transformation de l'essentiel des réunions en visioconférence et de la perte d'une partie de l'aspect convivial de ces réunions. Le lien entre le local et le régional, mais aussi sur les partenariats et la présence au sein du réseau de l'ESS a souffert de cette situation. En revanche, les groupes locaux ont concentré leurs efforts sur l'accompagnement des entreprises dont nombre d'entre elles ont été touchées par la crise. Cette situation a également pu générer des innovations telles que les CODEV qui ont été expérimentés dans le Tarn avec pour but de mettre en lien des entreprises locales qui s'entraident grâce à l'intelligence collective.

La consolidation de l'organisation territoriale caractéristique d'IéS est l'une des actions continues de la SCIC pour être présent sur les 13 départements de la Région Occitanie et en lien avec les acteurs locaux. L'objectif est de maintenir la dynamique coopérative et d'accompagner le maillage territorial d'IéS sur l'ensemble de l'Occitanie à travers les groupes locaux.

1.5.2 Animation interne et Vie Coopérative : formation, communication et relation aux coopérateurs

Le Pôle Vie de la Coopérative structure son action autour de la commission « Animation interne » et des réunions régulières de coordination des groupes locaux. Au-delà du suivi des entreprises réalisées au sein de comités locaux et de l'organisation de réunions thématiques et rencontres, la commission structure la dynamique coopérative et favorise le lien avec les sociétaires et entre les territoires à travers l'organisation d'événements coopératifs, la gestion de la communication interne, la mise en place d'outils facilitateurs.

a. Outils au service de la vie coopérative et de la communication interne

IéS a continué de développer les outils de communication à distance et des temps permettant de favoriser la communication interne pour accompagner l'élargissement territorial de notre action.

On retiendra notamment cette année :

- La poursuite de la Lettre Interne, destinée aux coopérateurs actifs (bénévoles). Elle a pour objectif d'informer 2 à 3 fois par an des actions et décisions générales sous formes de brèves et de donner envie d'en savoir plus.
- Echange et formalisation du rôle des animateurs locaux et poursuite de la dynamique des groupes locaux existants malgré le contexte
- Organisation de temps consacré à la vie coopérative : universités, coordination, AG.

Perspective 2021 :

- Poursuite des échanges entre groupes locaux
- Mise à disposition d'un outil commun avec I&A pour mise à disposition de toutes les actions réalisées par chaque groupe.
- Réalisation de l'atelier « connaître IéS »
- Mise à disposition de la cartographie des compétences
- Recensement des relevés d'heures à partir d'une nouvelle méthode

Ces outils sont indispensables au maintien de la dynamique et de l'engagement bénévole au sein d'IéS. Leur amélioration continue est une action permanente portée par le Pôle Vie de la coopérative.

b. Actions de liens avec les sociétaires (rencontres internes organisées par la coopérative)

Réunions d'accueils ou de lien entre coopérateurs, ateliers de formation, événements régionaux, réunions inter groupes locaux, organisation de l'AG sont des moments particuliers pour se rencontrer entre coopérateurs et échanger sur des thématiques précises. Notons qu'en 2020, la plupart des réunions sont passées à distance en visioconférence.

L'objectif est d'avoir un pilotage partagé de la coopérative et une meilleure diffusion de l'information entre les différentes instances d'IéS et les actions régionales et locales en plus des réunions d'animation et de lien avec les coopérateurs organisés à l'initiative de chaque groupe local.

Focus sur la préparation des Universités des coopérateurs 2020 :

En 2019, la commission et l'ensemble des équipes ont coordonné l'organisation des Universités des coopérateurs 2020 (les dernières Universités ont eu lieu en 2017).

Plusieurs temps d'échange ont permis de trouver une nouvelle formule et de valider l'organisation de 2 sessions sur le même thème et le même format dans 2 lieux répartis géographiquement pour permettre la participation du plus grand nombre et une meilleure représentativité de l'ensemble des territoires tout en prenant en compte la taille de la Région.

Pour les sessions organisées en janvier 2020 près de Montauban et par visioconférence à distance en raison de la crise sanitaire du Covid-19 en remplacement de la session programmée en mars 2020 à Cuxac sur Aude, le thème choisi a été :

« IéS et son futur »

- Notre environnement (tendance, constats)
- Notre modèle économique (positionnements, évolutions possibles)

Les échanges se sont organisés autour d'un temps en plénière sur le modèle économique et d'ateliers thématiques dans une logique prospective sur les sujets suivants : recherche de projets, adaptation de l'offre aux entreprises, diversification des activités et des ressources, dynamique et efficacité coopérative, collecte.

Les échanges vont alimenter les travaux des commissions et instances d'IéS et contribuer à l'élaboration du plan stratégique de la coopérative (*communication au fur et à mesure et dans le rapport de gestion 2020*).

Ces temps à l'attention des sociétaires se poursuivront sous différents aspects et formats les années suivantes.

Focus sur l'Assemblée Générale 2020 :

L'Assemblée Générale s'est tenue le 2 juillet 2020 en visioconférence. Deux nouveaux administrateurs ont été élus et quatre administrateurs ont renouvelé leur mandat.

La commission Animation interne a piloté l'organisation de ce temps avec l'objectif de combiner éléments statutaires - rapports financiers et d'activités et une animation conviviale malgré le format.



1.5.3 Les équipes de la coopérative et son organisation

a. Le Conseil d'Administration

Depuis l'Assemblée générale extraordinaire de juin 2015, les mandats des administrateurs et des censeurs sont d'une durée de 3 ans avec un renouvellement annuel par tiers.

Pour rappel, selon les règles de la SA, le nombre d'administrateurs est limité à 18 postes. IÉS a par ailleurs créé dans les statuts 9 postes de censeurs (membres du CA à part entière mais sans droit de vote).

ADMINISTRATEURS	Échéance du mandat
BARTHE Nicole	2022
REGION OCCITANIE (Nadia BAKIRI)	2022
BASTIEN Jean	2021
BERGER Françoise	2022
BRUGEL Alain	2022
BURETH Guillaume	2023
CBE du NET (Nicole LOZE)	2023
DEHERLY Pierre (DGD Gestion comptable et financière)	2021
ELRIZ Mustapha	2023
ESCANDE Béatrice	2023
JOURDAIN Eric (PDG)	2022
LAGANE Marylène	2023
MAISON DE L'INITIATIVE (Claire BARUCH)	2021
MARCHAND Thierry (Directeur Délégué à l'Instruction et à l'Accompagnement d'Entreprises)	2021
MES OCCITANIE (ex-ADEPES) (Bérénice DONDEYNE)	2021
TOULOUSE METROPOLE (Nicole MIQUEL-BELAUD)	2021
PME DEVELOPPEMENT 09 (Sylvia ROUEIRE BOUCHE)	2022
SIMBILLE Dominique	2023

CENSEURS	Échéance du mandat
BEUGNIET Philippe	2022
BORDES Mélanie	2022
BOTTE Claudie	2022
DA COSTA Roland	2022
ELRIZ Mustapha	2022
MERIEUX Pierre-Frédéric	2022
PUECH Valérie	2023
SICOVAL (Henri AREVALO)	2023

	Catégorie acteurs socio-économiques		Catégorie salariés
	Catégorie organismes financiers		Catégorie entreprises financées
	Catégorie collectivités territoriales		Catégorie bénéficiaires

Explication de la colonne « échéance des mandats » : les cellules grisées correspondent aux postes d'administrateurs ou de censeurs qui arriveront à leur échéance lors de notre prochaine assemblée générale.

Lors l'assemblée générale 2021, 6 postes d'administrateurs sont à pourvoir.

A noter : l'absence de représentation de la catégorie « organismes financiers » et « entreprises financées » au sein du CA.

b. L'équipe salariée

En 2020, IéS a eu 4 emplois salariés (4 contrats en simultanés) représentant 2,5 ETP : Jeanne BELLEVIN au poste d'Assistante Administrative (CDI) / Mélanie BORDES au poste de Chargée de mission Instruction et Accompagnement (CDI) remplacée lors de son départ fin octobre 2020 par Léa Langevin / Carine BLANC au poste de Directrice opérationnelle (CDI) / Léa Langevin au poste de Chargée de mission Instruction et Accompagnement (CDI) arrivée en octobre 2020.

L'organisation choisit de pérenniser certains choix réalisés en 2019 sur la répartition des missions de la direction opérationnelle à travers une organisation repensée :

- La prise en main de certains dossiers financiers et de représentation par certains bénévoles, en particulier les membres du GRAC ;
- L'externalisation de la comptabilité ;

Indépendamment du contexte décrit ci-dessus, l'enjeu reste l'obtention de suffisamment de ressources par des financements externes ou l'augmentation de notre capacité d'autofinancement afin de pérenniser l'organisation actuelle et d'accompagner le développement de la coopérative par des moyens de coordination suffisants.

c. Les coopér'acteurs (bénévoles de la coopérative)

L'animation du réseau de bénévoles et la recherche de bénévoles actifs est un axe permanent des groupes locaux et une des composantes de l'éco-système d'IéS sur le territoire.

La participation par des citoyens à l'économie de proximité est un des piliers sur lesquels reposent IéS avec une action pédagogique autour des questions économiques et de l'impact des citoyens dans l'activité économique sur les territoires.

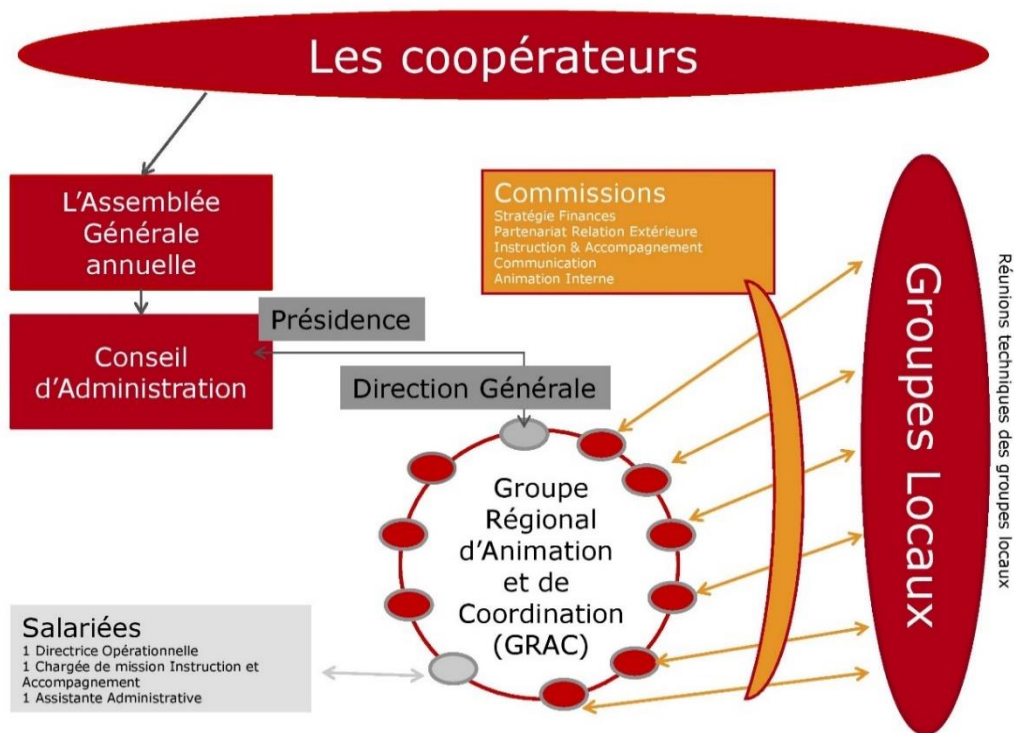
Symbole du caractère citoyen et participatif d'IéS, l'implication des sociétaires dans les actions d'IéS est au cœur de notre démarche.

Sur les 954 sociétaires personnes physiques comptabilisées au 31 décembre 2020, près de 120 sont identifiés comme bénévoles actifs (13% soit un niveau constant depuis plusieurs années). Plus de 60% d'entre eux sont impliqués dans des actions liées au suivi des entreprises et à l'instruction et l'accompagnement et une vingtaine occupent des rôles d'animation et de coordination.

Cette participation permet la mobilisation d'un réseau aux expériences et compétences complémentaires capitalisé par IéS. La participation des coopérateurs est indispensable pour mener l'ensemble des actions de la coopérative dans une logique de proximité tout en nécessitant une coordination et animation régulière des équipes possible grâce aux bénévoles impliqués dans des rôles de coordination - animation et à l'équipe salariée.

Le schéma d'organisation générale d'IéS ci-dessous est la traduction de la participation des sociétaires dans la coopérative et de la dynamique coopérative et participative développée :

Schéma d'organisation générale d'IÉS



1.6 Les objectifs pour 2021

2021 verra la continuation des actions dans le cadre de sa stratégie à savoir :

- le développement à l'Est et la couverture progressive de la Région avec l'appui notamment de la création du poste sur Montpellier
- Le développement de l'activité et la recherche de projets à travers :
 - o Un développement des relations partenariales : développement de contacts réguliers avec les partenaires, appui des groupes locaux sur les partenariats, structuration de la commission partenariat et la réalisation de cartographies des partenaires
 - o Développement de la recherche de projets et de l'approche commerciale grâce à des méthodologies, un groupe de travail dédié (groupe projet sur la « recherche de projets ») et un appui aux groupes locaux sur le sujet.
 - o Une approche « filière », avec des référents dédiés sur les trois filières prioritaires que sont l'insertion/ handicap, l'agroalimentaire durable et les circuits courts et la transition énergétique,
 - o Un travail pour faire évoluer et améliorer nos process
 - o Le déploiement de la nouvelle offre de financements (cf évolution de la stratégie de financement) élaborée en 2020 pour faire face aux besoins des projets soutenus par IÉS
- La recherche de diversification des activités et ressources, en particulier autour des propositions issues du travail dans le cadre du DLA
- L'appui à l'animation et au développement des groupes locaux, le développement des outils de travail à distance et des formations à destination des coopérateurs
- Le renforcement de l'organisation du pôle entreprise entre référents locaux et coordination régionale
- Mise en œuvre des préconisations du DLA sur la stratégie collective, ainsi que la poursuite des actions déjà engagées dans le cadre du plan d'action « collective » défini en 2019
- La pédagogie sur le modèle économique, l'uniformisation des outils de prévision, la veille sur les équilibres économiques et adaptations éventuelles de la stratégie d'investissement

- La poursuite de la phase 2 pour le groupe de travail « impact social » à travers l'analyse de l'impact social des entreprises financées par IéS et la réflexion sur la stratégie d'IéS et les pratiques à moyen terme
- La poursuite des travaux sur la communication notamment sur de nouveaux outils de promotion, les messages clés et le renforcement de la présence digitale, et la mise en œuvre de la stratégie de communication actée fin 2020.

2. EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

2.1 Examen des comptes

Les comptes annuels vous sont présentés en détail en annexe. Ils sont présentés à l'identique des années passées, selon les mêmes règles et méthodes. Ils sont soumis à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le résultat net s'établit à – 59 190 € pour l'exercice 2020.

Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation est fortement négatif et en net recul à -92k€ en 2020 contre -59k€ en 2019.

Cela s'explique par des produits d'exploitation en forte baisse (65 k€ en 2020 contre 95 k€ en 2019), cette baisse étant principalement liée à un remboursement de subvention du Feder, considérée comme indue à hauteur de 24 957,25 €.

Notons également, avec un impact nettement moindre, le recul du chiffre d'affaires (composé essentiellement des frais de dossiers) pour 1 k€ lié à la baisse des investissements réalisés en 2020.

Détail des principales ressources d'exploitation en 2020 :

- Conseil Régional Occitanie : 65 000 €* (40 000 au titre de l'appel à projet Entrepreneuriat et 25 000 € au titre d'un dossier complémentaire)
- Sicoval : 6 000 €
- Toulouse Métropole : 13 000 €
- Muretain Agglo : 2 000 €
- Aide forfaitaire pour le recrutement de jeunes de – de 26 ans : 956 €
- Mécénat EDF Une Rivière Un Territoire : 1 000 €
- Frais de dossier dont la facturation des frais liés à la garantie : 7 753 €
- Prestations de service : 445 €
- Part fonctionnement du FMR 31 : 3 900€

**Notons que les subventions du Conseil Régional d'Occitanie sont proportionnelles aux dépenses réelles. Ainsi, chaque année le montant précis de la subvention finale est recalculé avec les comptes finalisés.*

Commentaire : le FEDER obtenu en 2017 et 2018 pour 50 000 € au total n'a pas été obtenu en 2019 (absence de fonds disponibles et mobilisables sur la période : prochain programme opérationnel en 2021 sur l'ensemble de l'Occitanie). Par ailleurs, une demande de remboursement de 24 957,25 € a été demandé par la Région en 2021 au titre d'un indu sur la subvention Feder obtenue en 2017.

Les charges d'exploitation sont assez stables à 157 k€ en 2020 (contre 154 k€ en 2019), avec le double effet de :

- La hausse des frais de personnel avec de départ d'une salariée en cours d'année (4 salariées sur le mois d'octobre 2020, frais de fin de contrat), le passage à temps plein de sa remplaçante et la hausse des taxes sur salaires.
- Compensée en partie par la baisse des autres charges externes en lien principalement avec la crise COVID et la baisse des frais déplacement.

Le résultat financier est passé de -22k€ en 2019 à +4k€ en 2020. Cette amélioration se décompose de la manière suivante :

- Une progression des produits des comptes courants d'associés et titres participatifs (46k€ en 2020 contre 35k€ en 2019) en lien avec le niveau élevé de financements réalisés en 2019...
- ... Et ce, en dépit des reports d'échéances de remboursements accordées aux entreprises financées dans le cadre du COVID qui représentent un manque à gagner d'environ 5K€ en 2020 pour IéS.

- Des produits des participations dans les entreprises (dividendes ou intérêts aux parts) en baisse à 1 491 € en 2020 contre 2 783 € en 2019.
- Une stabilité des dotations aux provisions nettes à 30 k€, signe d'un risque accru sur le portefeuille
- Une forte baisse des pertes financières liées à la défaillance d'entreprises financées qui passent de 42k€ en 2019 à 17k€ en 2020.

On remarque une baisse du taux de remboursement des CCA et titres participatifs : près de 70% en 2020 contre 85% des sommes attendues en 2019. Cette évolution s'explique par un taux de remboursement réduit sur le deuxième trimestre (54% sur les CCA), en lien avec la crise Covid et les mesures d'aides mises en place par IéS. Notons que le taux de remboursement s'est rétabli dès le deuxième trimestre 2020.

Ainsi le résultat courant avant impôt s'établit à – 88 086 € en 2020 (contre – 81 504 € en 2019).

Le résultat exceptionnel s'élève à 28 896 € en 2020 et se compose notamment de :

- 5 776 € de dons (de parts de capital d'IéS)
- 7 444 € liées à des sorties d'entreprises financées (4 sorties en 2020)
- 15 600 € de quote-part de subvention d'investissement du Fond Mutualité de Revitalisation de Haute- Garonne

Ce résultat exceptionnel représente un recul de 57k€ par rapport à 2019. La différence s'explique par un important niveau de défaillance des entreprises financées en 2019 qui s'est concrétisé notamment par 75k€ de revenus issus de la garantie BPI en 2019, alors qu'il n'y en a pas eu en 2020.

Ainsi le résultat net s'établit à - 59 190 € pour 2020, contre 4 654 € en 2019.

Notons que les résultats de 2019 comme 2020 présentent des éléments exceptionnels :

- Pour 2019, un résultat légèrement positif lié pour 75k€ à l'activation de la garantie BPI.
- Pour 2020, un résultat lourdement négatif avec l'impact de l'indu Feder.

Mais de manière commune et structurelle, on constate un déficit de revenus pour couvrir les charges, en particulier depuis que IéS n'a plus accès aux fonds européens. Ces chiffres mettent en lumière la nécessaire réflexion autour de l'évolution du modèle économique d'IéS.

Au bilan, nous noterons deux points particuliers :

- **la diminution de notre capital** qui passe de 1 755 448 € en 2019 à 1 711 824 € au 31 décembre 2020, compte tenu de la variabilité de notre capital social et du rythme de collecte et de décollecte constaté cette année
- **la diminution de nos fonds propres** qui passent de 1 816 924 € à 1 714 109, soit 6 % de diminution, évolution liée à la fois la baisse du capital et au résultat négatif.

La participation à des fonds de revitalisation contribue à la consolidation de nos fonds propres. En 2020, il s'agit toujours de la participation au Fond Mutualité de Revitalisation de Haute- Garonne soit 15 600€ pour la partie investissement et 3 900€ pour la partie fonctionnement (subvention retraitée au compte quote-part des subventions d'investissement reversées au résultat).

Le total de nos participations en capital dans les 64 sociétés accompagnées actuellement dans nos comptes s'élève à 226 118 €, les prêts en compte courant, prêts participatifs et titres participatifs s'élèvent à 824 515 € soit un capital total de 1 050 633 €, qui représente une baisse de l'encours par rapport à 2019 de 6% (- 69 532 €).

La répartition de l'encours dans les entreprises est la suivante : 22% en capital / 27% en titres participatifs / 51% en prêts en compte courant ou participatifs.

Le total de l'actif net passe de 1 953 655 € à 1 860 418 €, soit une baisse de 5%.

Placements au 31 décembre 2020 :

Organisme financier	Nature du placement	Montant
Crédit Coopératif	FCP Confiance Solidaire	64 562
Crédit Coopératif	Choix solidaire	29 921
Crédit Coopératif	Ecofi Optim 21	45 823
Banque Populaire Occitane	Compte à terme Fidelis	100 000

Depuis 2016, IéS a également un compte excédent professionnel à la Caisse d'Epargne correspondant à un compte rémunéré 100% flexible et liquide pour les excédents de trésorerie disponibles à court terme. Au 31 décembre 2020, le solde du compte excédent était de 64 258.39 €.

Par ailleurs, IéS détient des « Parts sociales catégorie B » au Crédit Coopératif pour un montant de 201 502.25 €.

En 2020, les revenus des placements (intérêts et plus-values sur VMP) effectivement perçus d'un montant de 3 956 € €.

Informations délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice 2020, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élève à 15 425 € et se décompose comme suit :

- ☐ 70 % de factures payables comptant,
- ☐ 30 % de factures payables à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture

En 2019, la dette fournisseurs s'élevait à 17 419.98 € et se répartissait en 70% de factures payables comptant, 30% à 30 jours.

Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous informons qu'IéS n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

2.2 Propositions d'affectation du résultat

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés font apparaître une **perte nette de 59 190,39 €**.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau négatif.

2.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément à la législation en vigueur, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices d'IéS est annexé au présent rapport.

3. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DU COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue et qu'aucune convention antérieurement autorisée ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

4. ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

4.1 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société ou association par chacun des mandataires sociaux.

Conseil Régional Occitanie, représenté par Nadia BAKIRI

Néant

La Maison de l'Initiative, représentée par Claire BARUCH

En tant que personne physique :

- Associée et administratrice de la SCOP La Maison de l'Initiative (31)
- Conseillère municipale à Caunes-Minervois (11)

Nicole BARTHE

- Conseillère à l'association ARCEC (31)

Jean BASTIEN

- Secrétaire Association Habitats Jeunes du Grand Rodez (12)

André BAUDOIN

- Membre du Directoire de la SAS Résidence FOUCAUD à Gaillac (81)

Françoise BERGER

- Secrétaire de l'association Foyer Rural de Rebigue (31)

PME DEVELOPPEMENT 09, représentée par Sylvia BOUCHE ROUEIRE

En tant que personne physique :

- Secrétaire bureau CPME 09 (09)
- Représentante Ariège sur la commission économique CPME région Occitanie (09)
- Administratrice URSSAF 09 (09)
- Représentante Medef 09 – commission IDIRA URSSAF 09 (09)

Alain BRUGEL

Néant

Guillaume BURETH

Néant

Anne-Christine CHENEVIER

Néant

Pierre DEHERLY

- Président de l'association L'Habitat Solidaire 31 (31)

Mustapha Elriz

- Administrateur de Satconsult
- Administrateur de Remos
- Président de ME Space SAS
- Président de Alissar France
- Président de l'association L'éveil aux Mondes

Béatrice ESCANDE

Néant

MES Occitanie (ex : ADEPES), représentée par Bérénice DONDEYNE

- Administratrice de l'association MES Occitanie (31)

Éric JOURDAIN

- Président de l'association Loisirs, animation et développement d'Estantens (31)

- Vice-président de l'association Le bathyscaphe – Muret (31)
- Secrétaire de l'association Vive le Cinéma – Muret (31)
- Secrétaire de l'association de gym volontaire -Muret (31)
- Référent de l'association 2 pieds 2 roues -Muret (31)
- Président de l'association Le bathyscaphe – Muret (31).

Marylène Lagane

- Membre du CA de l'Association "APRES"
- Représentante CFE CGC auprès de l'Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées

Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain/Tarn, représenté par Nicole LOZE

- Présidente du Comité de Bassin de l'Emploi du Nord Est Toulousain/Tarn (31/81)

Thierry MARCHAND

Adjoint au Maire dans la municipalité de Sainte Foy d'Aigrefeuille (31)

Claire-Emmanuelle MERCIER

- Présidente de l'association L'Académie de Dessin – Tarbes (65)
- Présidente de l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) – Odos (65)
- Associée de la SAS ATESyn – Montgailhard (09)

Dominique SIMBILLE

Néant

Toulouse Métropole représentée par Nicole MIQUEL-BELAUD

- Membre SEMECCEL
- Administratrice Envie
- Administratrice Midi Pyrénées Actives – France Active
- Administratrice Caisse de Crédit Municipal de Toulouse
- Administratrice Centre de congrès P. BAUDIS
- Administratrice suppléante École d'enseignement supérieur des beaux-arts et du spectacle vivant
- Membre Mission Locale de Toulouse
- Administratrice SEM AGENCE D'ATTRACTIVITÉ
- Administratrice Établissement public foncier local – EPFL
- Administratrice Réseau Territoire Économie Solidaire, RTES
- Administratrice Centre Européen de prévention du risque inondation CEPRI
- Administratrice suppléante Toulouse School of Management
- Administratrice suppléante Toulouse Métropole Emploi TME
- Présidente ZEFIL Réseaux d'Infrastructures Numériques
- Administratrice Association Garonne Ariège Neste et rivières de Gascogne
- Administratrice Association Occitanie Coopération
- Titulaire SBHG Syndicat de Bassin Hers Girou
- Titulaire SDEHG Syndicat Départemental d'énergie de Haute-Garonne
- Titulaire Sivom Saudrune Ariège Garonne SAGe
- Titulaire Agence de l'Eau et Comité de Bassin Adour Garonne
- Titulaire Association Mouvement Sol
- Suppléante Comité de suivi de site Toulouse Ginestous

4.2 Nomination et renouvellement des administrateurs

Nous vous informons qu'arrivent à expiration lors de la présente Assemblée, les mandats de 6 administrateurs.

Nous vous proposons de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Ainsi, 6 sièges sont disponibles lors de cette Assemblée Générale.

7 candidatures ont été reçues et sont présentées suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration clôturé le 23 mai 2021.

Fonctionnement proposé pour le vote :

Le vote sera réalisé de manière anonyme en ligne ou par correspondance selon les modalités suivantes :

- chaque associé votera en ligne ou par correspondance sur la base de la liste complète des candidats transmise avec la convocation,
- puis, il sera procédé au vote d'une nouvelle résolution proposant la nomination des candidats ayant recueilli le plus de suffrage dans la limite des postes disponibles

4.3 Nomination de nouveaux censeurs

Aucun mandat de censeur n'arrive à expiration. Ainsi, 2 postes de censeurs sont disponibles lors de cette Assemblée et restent à pourvoir conformément au maximum statutaire lors de la présente Assemblée. A ce jour, aucune candidature n'a été reçue au poste de censeur.

Fonctionnement proposé pour le vote :

Un deuxième vote sera réalisé de manière anonyme en ligne ou par correspondance selon les modalités suivantes :

- chaque associé votera en ligne ou par correspondance sur la base de la liste complète des candidats transmise à l'issue du premier vote,
- enfin, il sera procédé au vote d'une nouvelle résolution proposant la nomination des candidats ayant recueilli le plus de suffrage dans la limite des postes disponibles aux postes de censeur.

5. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes vous présentera ses rapports. Vous aurez ensuite à voter sur les différentes résolutions proposées par votre Conseil.

6. PROJETS DE RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à **- 59 190,39 €**.

TROIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter la perte de l'exercice 2020 s'élevant à - 59 190,39 euros de la manière suivante :

Report à nouveau négatif - 59 190,39 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende (intérêt aux parts sociales) n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le capital, variable, s'élève à 1 711 824 € au 31/12/2020 et qu'il était de 1 755 448 € à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de 43 624 €.

Ainsi, la valeur de remboursement de la part, pour les parts sociales annulées au cours de l'exercice clos au 31 décembre, ressort à 76 €.

CINQUIEME RESOLUTION : ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'administrateur de :

- Jean BASTIEN
- Pierre DEHERLY
- MAISON DE L'INITIATIVE (Claire BARUCH)
- Thierry MARCHAND
- MES OCCITANIE (ex-ADEPES) (Bérénice DONDEYNE)
- TOULOUSE METROPOLE (Nicole MIQUEL-BELAUD)

viennent à expiration ce jour, et décide, de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, constatant que 6 postes d'administrateurs restent à pourvoir conformément au maximum statutaire.

L'Assemblée Générale prend acte de la candidature au Conseil d'Administration des sept coopérateurs suivants :

- Jean-Marc COUSSY (Catégorie Bénéficiaires)
- Agnès LUQUET (Catégorie Bénéficiaires)
- MAISON DE L'INITIATIVE représentée par Claire Baruch (Catégorie Acteurs socio-économiques),

- Gilles MERIC (Catégorie Bénéficiaires)
- MES Occitanie (Ex-ADEPES) représentée par Bérénice DONDEYNE (Catégorie Acteurs socio-économiques),
- Gilles PARNOT (Catégorie Bénéficiaires)
- Toulouse METROPOLE représenté par Nicole MIQUEL-BELAUD (Catégorie collectivités territoriales)

SIXIEME RESOLUTION : Nomination de nouveaux censeurs

Aucun mandat de censeur n'arrive à expiration. Ainsi, 2 postes de censeurs sont disponibles lors de cette Assemblée et restent à pourvoir conformément au maximum statutaire lors de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale constatant qu'aucune candidature n'a été reçue pour un poste de censeur à la date limite d'appel à candidatures, mais que l'un des candidats non élu au Conseil d'Administration a la possibilité de se présenter en tant que censeur, décide de nommer un nouveau censeur et constate que 1 poste de censeur reste à pourvoir conformément au maximum statutaire.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

ANNEXE : Tableau des résultats des 5 derniers exercices

	2016	2017	2018	2019	2020
I – Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	1 525 700	1 795 424	1 818 528	1 755 448	1 711 824
b. Nombre d'actions émises	20 075	23 624	23 928	23 098	22 524
c. Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II – Résultat global des opérations effectives					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	22 333	20 775	30 888	10 355	9 197
b. Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	63 344	55 218	72 027	102 838	-28 104
c. Impôt sur les bénéfices	9 961	-2 897	-	-	-
d. Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	53 383	58 115	72 027	102 838	-28 104
e. Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	33 772	3 226	17 995	4 654	- 59 190
f. Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
g. Participation des salariés	-	-	-	-	-
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a. Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2.66	2.46	3.01	4.45	-1.25
b. Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1.68	0.14	0.75	0.20	-2.63
c. Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV – Personnel					
a. Nombre de salariées	2	3	3	3	3
b. Montant de la masse salariale	47 011	58 821	65 284	65 896	70 645
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale organismes sociaux)	14 644	18 877	20 342	22 159	22 804
Constitution du résultat net					
a. Résultat d'exploitation	22 786	- 19 074	- 16 534	- 59 234	- 92 025
b. Résultat financier	19 923	- 7 396	16 315	- 22 270	3 939
c. Résultat exceptionnel	1 023	26 798	18 241	86 158	28 896
Autres éléments					
a. Valeur de remboursement de la part sociale	76	76	76	76	76
b. Valeur « comptable de la part sociale »	77.77	77.64	78.37	78.66	76.10
c. Encours dans les entreprises en montant	815 829	897 351	973 134	1 120 165	1 050 633
d. Encours dans les entreprises en % du capital	53%	50%	54%	64%	61%
e. Niveau de provision en % de l'encours	10%	15%	17%	18%	23%